

2238
1101 1413

30^e ANNÉE

SEPTEMBRE 1908

No 1

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



SA SAINTETÉ PIE X

H. G.

30^{ème} année

L'Enseignement Primaire entre aujourd'hui dans sa trentième année.

Sa Sainteté Pie X

Le 18 du présent mois, l'univers catholique célébrera les noces d'or sacerdotales du Saint-Père. Pie X fut ordonné prêtre le 18 septembre 1858.

L'Enseignement Primaire dépose aux pieds du Pape l'hommage de son profond respect et de son filial dévouement.

Souvenir historique

Le 18 septembre 1663, au château Saint-Louis, à Québec, 1^{ère} séance du Conseil souverain. Mgr de Laval et le gouverneur, M. de Mézy, sont présents.

M. de Cazes

M. Paul de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction publique de Québec depuis 1886, s'est retiré du service civil depuis le 1^{er} juillet dernier. Deux jours après, M. de Cazes s'embarquait pour la France, où il demeurera à l'avenir. M. de Cazes retourne au pays natal qu'il avait quitté pour le Canada en 1858. Il reviendra faire un séjour à Québec en 1909.

M. de Cazes a emporté de l'autre côté des mers l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Gentilhomme dans toute l'acception du terme, M. de Cazes laisse à Québec le souvenir d'une noble et laborieuse carrière administrative.

M. J.-N. Miller, assistant-secrétaire, est devenu secrétaire du département de l'Instruction publique. Nous disons un mot plus loin de cette excellente nomination.

Questions professionnelles

Nous répétons de nouveau que dans *aucun cas*, les commissions scolaires peuvent mettre à la charge des instituteurs ou des institutrices, le balayage et le chauffage des classes.

Pensées

Le but à poursuivre dans l'œuvre de l'éducation, c'est la vertu.

ARISTOTE.

L'éducation a un triple but: former l'esprit, préparer à la vertu, inspirer la piété.

ROLLIN.

PEDAGOGIE

L'INSTITUTEUR CATHOLIQUE ET LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES (1).

La tâche de l'éducateur chrétien doit-elle se prolonger au-delà de l'école où cesse-t-elle le jour où le maître dit adieu à ses élèves?

En d'autres termes, est-il du devoir de l'instituteur catholique de suivre ses élèves après leur entrée dans le monde?

La réponse à cette question est évidemment affirmative. En effet, il ne suffit pas de développer l'esprit de l'enfant, de cultiver son cœur et de former sa volonté pendant son séjour à l'école, il faut aussi le guider sur la route de la vie, au moins au départ, afin de préserver et d'affermir les principes chrétiens qu'il a puisés en classe.

Sa journée terminée, le véritable éducateur chrétien ne saurait se croiser les bras et se désintéresser du sort de ceux qu'il a aimés tel que le divin Maître le commande. L'instituteur catholique n'a pas charge d'âme seulement pendant les heures de classe; son apostolat doit franchir les murs de l'école et s'étendre à tous ceux qui furent un jour *ses élèves*.

Le gardien de musée vit sans souci après ses heures de garde. La porte étant bien close, il est sûr que ses antiquailles sont à l'abri des injures du temps et des voleurs.

Il n'en est pas de même de l'instituteur catholique. Il continue à veiller sur le dépôt sacré dont il fut un jour le gardien vigilant. Il redoute pour ces jeunes âmes qu'il a façonnées avec tant de soin, le souffle empoisonné de l'erreur. Il est inquiet à la façon de la bonne mère de famille, qui ne s'endort jamais, le soir, sans savoir où est son fils.

Le lendemain de l'école offre donc à l'instituteur catholique et patriote un sujet sérieux de réflexion, et les œuvres post-scolaires qu'appelle ce lendemain, ouvrent au maître chrétien des horizons assez vastes pour satisfaire son zèle d'apôtre.

Mais, tout d'abord, dans notre catholique province, est-il bien vrai qu'il soit nécessaire, même utile, de se préoccuper du "lendemain de l'école" ?

Il y a des optimistes, gens heureux à la vérité, qui vous diront que notre milieu social n'offre pas à la jeunesse les dangers des vieilles sociétés européennes ou du matérialiste milieu américain.

De prime abord, cette assertion semble juste.

Mais, la réalité lui donne le démenti. En effet, nous n'avons qu'à regar-

(1) Discours prononcé par le directeur de *L'Enseignement Primaire*, devant le congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-fançaise, le 26 juin 1908.

der autour de nous, soit dans les villes, soit dans les villages, pour constater que chez nous les jeunes gens sont abandonnés trop tôt à eux-mêmes. Après leur sortie de l'école, à part de rares exceptions — le Patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec, par exemple — personne ne s'est occupé d'eux d'une façon méthodique. Ces jeunes enfants sont abandonnés à eux-mêmes, juste au moment où les dangers du monde, de nouvelles difficultés et des écueils de toutes sortes peuvent troubler leur cœur, fausser leur esprit chrétien, et peut-être, les conduire au désastre.

Dans les villes, à peine dix pour cent des jeunes gens sont enrôlés dans des associations de persévérance. La masse est livrée au hasard des rues, à l'influence délétère du théâtre interloppe ou du cabaret.

Certes, je rends hommage ici aux congrégations de la Sainte-Vierge, aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, aux ligues du Sacré-Cœur et aux rares Patronages vraiment catholiques établis dans notre province. Le bien opéré par ces différentes associations est considérable. Mais il n'en est pas moins vrai que ces divers groupements ne comptent dans leurs rangs que l'infime minorité des jeunes gens de 15 à 25 ans.

A part les catéchismes du dimanche, les œuvres post-scolaires sont inconnues dans nos campagnes. Les petits garçons quittent l'école peu de temps après la Première Communion; désormais, en dehors du travail manuel que les parents imposeront, aucun but sérieux ne leur est proposé; une seule chose les préoccupe: s'amuser sans frein, très souvent grossièrement, courir les chemins, en dehors de toute surveillance, en un mot vivre à la façon des petits sauvages du temps de Champlain.

Qu'arrive-t-il, dans les villages surtout? Presque tous les garçons de treize à vingt ans emploient leurs loisirs à des riens; la flânerie règne en maîtresse chez nous. On perd son temps, on croupit dans l'ignorance, et très souvent le cœur se corrompt, l'âme se déflore, le jugement se fausse et la droite raison sombre au sein des réunions où la liberté du langage ne connaît pas de limite.

Il est une habitude qui existe dans nos villages, que nous croyons devoir signaler à ceux qui ne veulent pas fermer absolument les yeux sur les dangers qui menacent présentement la jeunesse catholique dans notre pays.

Il s'agit, ici, des villages principalement.

Tous les soirs, après le souper, le jeune gars, la pipe au bec, quitte la famille et se dirige crânement vers la station du chemin de fer, le *magasin* de son choix ou tout autre lieu de réunion nocturne. L'auditoire qui compose ces clubs d'un nouveau genre comprend des personnes de tout âge et de toute condition. Les éclats de voix, les grosses farces, les histoires immorales, les dissertations politiques dangereuses, etc., voilà ce qui constitue d'habitude une séance de bavards. Les jeunes gens, encore bons à l'époque de leur première communion, ne tardent pas à se gâter en fréquentant de semblables milieux.

Devenu homme fait, après avoir reçu une telle éducation de flâneur, ignorant ses vrais devoirs de catholique, le jeune Canadien s'établit, et le

voilà citoyen. Dorénavant, c'est à ce juge si mal éclairé que les questions politiques et sociales les plus délicates, les plus importantes et les plus difficiles seront soumises! Rien de surprenant si, parfois, nombre des nôtres sacrifient à l'intérêt ou aux passions, les plus sacrés de nos droits religieux ou nationaux.

Mais que faire, me dira-t-on, pour enrayer un pareil mal? Que faire? Mais se remuer, s'occuper de la jeunesse, ne pas l'abandonner à l'époque où elle a le plus besoin de protection.

Les jeunes gens aiment à se réunir; c'est naturel, c'est légitime. Eh! bien, réunissons-les de temps en temps, *dans un bon but*, procurons-leur des amusements honnêtes, des distractions intellectuelles, en un mot, dirigeons l'activité du jeune homme vers le bien, au lieu de la laisser se dépenser inutilement, ce qui est toujours funeste.

C'est ici que l'œuvre des Patronages, Unions, Cercles d'études s'offrent à nous comme le grand remède aux maux qui affligent actuellement notre chère patrie canadienne-française.

Que dans chacun des mille villages de notre province se forme un cercle catholique; voilà autant de foyers d'où rayonnerait la chaleur nécessaire aux œuvres de la paroisse, telles que la visite des pauvres par les conférences de charité, les conférences populaires, l'œuvre des bonnes lectures et de la bonne presse, etc. Que chacun de ces cercles compte seulement une dizaine de membres; voilà déjà un bataillon de 10,000 catholiques militants pour qui la foi ne saurait exister sans les œuvres. Que de merveilles une telle armée ne pourrait-elle pas accomplir sous le souffle puissant du catholicisme!

Gédéon sauva son peuple grâce à trois cents braves. Que ne ferions-nous pas avec dix milles?

Déjà l'Association de la jeunesse catholique a accompli de grandes choses, chez nous: son influence s'est fait sentir dans plus d'une occasion.

Mais cette belle association, jusqu'à ce jour, ne recrute ses membres que dans les maisons d'éducation secondaire ou supérieure.

Nous voudrions que le vaste champs de l'enseignement primaire lui fût désormais ouvert. Nous sommes convaincu que les instituteurs primaires, religieux et laïques, se feraient un devoir, sous la direction des autorités paroissiales, de grouper leurs anciens élèves en cercles d'études, Patronages ou Unions affiliés à l'A. C. J. C. F., qui, de ce chef, multiplierait prodigieusement ses moyens d'action et son influence.

Dans ces cercles, qui auraient leurs réunions fréquentes et régulières, on parlerait sérieusement à la jeunesse de la nécessité de se dévouer à tout âge pour conjurer les dangers qui menacent le peuple canadien-français, au double point de vue religieux et national. On les convaincrat que, si chaque Canadien français, chaque catholique remplissait bien ses devoirs de chrétien et de citoyen, et travaillait avec zèle, sur le terrain qu'il habite, nous aurions bientôt fait d'assurer le triomphe des idées catholiques et canadiennes-françaises dans la province de Québec.

Hâtons-nous de grouper la jeunesse dans un but religieux et patriotique. C'est au moyen de l'Association seulement, du groupement — Patronages, Unions, Cercles, peu importe — que nous réussirons à faire de nos jeunes gens de solides chrétiens qui résisteront à toutes les mauvaises influences, qui deviendront des apôtres, et, plus tard, inoculeront à notre société canadienne le levain sans lequel elle périra infailliblement.

Ici, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse, afin de rappeler aux éducateurs, "qu'ils ne peuvent espérer faire du bien aux élèves après leur sortie, qu'autant qu'on leur a fait aimer l'école, qu'on a conquis leur estime, leur cœur et leur confiance (1)."

Comment peut-on espérer que nos élèves nous reviennent, avec joie, si leur séjour à l'école a été plutôt désagréable, s'ils ne se sont pas sentis véritablement aimés de leurs maîtres?

Non seulement l'instituteur rendra le séjour de l'école agréable à ses élèves, mais donnera un enseignement tel que chaque leçon soit une préparation à la vie. Et pour ne parler que de l'histoire du Canada, chacune de ses pages doit laisser dans l'âme de l'enfant, en plus du vivant souvenir de nos gloires nationales, la forte trace de leurs vertus religieuses et civiques.

Et quels modèles plus dignes d'imitation que Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard, Brébeuf, Laval, Lévis et dans un temps plus rapproché, Briand et Plessis, Lafontaine et Morin.

Dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, l'instituteur catholique doit préparer l'avenir. Pour lui la jeunesse étudiante, c'est le blé qui lève, c'est l'espoir de l'Église et de la Patrie. Un tel instituteur prépare l'élève au "lendemain de l'école", de telle sorte, que, grâce à lui, les œuvres post-scolaires naissent naturellement dans le milieu où il vit comme la fleur sort de son bouton.

Et lorsque dans tous les centres de notre province, il y aura un groupe de jeunes gens intégralement catholiques, pratiquant leur religion avec zèle et intelligence, le problème de notre avenir national sera en grande partie résolu.

Les œuvres de jeunesse sont réclamées par les personnes les plus autorisées en la matière. Sans sortir de notre province, permettez-moi de citer l'opinion du R. P. Nunesvais, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec :

"Au souci de l'enfance joignons la préoccupation de la jeunesse. Elle aussi est l'enjeu de la lutte. Cette jeunesse a besoin, aujourd'hui, d'une formation spéciale, proportionnée aux luttes que lui réserve l'avenir. Cette formation spéciale nous la donnerons dans ces œuvres de persévérance, Cercles, Unions, etc., qui dans d'autres pays sont devenues les seuls moyens de défense contre l'envahissement du mal. Ne nous laissons pas porter à embrasser par simple engouement ce qui se fait ailleurs, mais quand nous voyons que des hommes clairvoyants et vraiment chrétiens, répondant en cela aux recommandations de l'Église, mettent tout leur espoir dans ce nouveau mode d'a-

(1) Chanoine Barès.

postolat, nous serions coupables de ne pas opposer l'unité de résistance à l'unité diabolique de l'attaque." (1)

Parlant du même sujet, le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur de Jésus* : vraison d'octobre 1903, disait :

" Il en est aussi qui se demandent si le temps n'est pas arrivé de créer, à l'exemple de ce qui se fait ailleurs, des patronages et des cercles d'études où les jeunes gens travaillent sous la direction de guides sûrs dans un but commun d'apostolat ou de préparation à la vie professionnelle."

C'est donc avec raison que l'A. C. J. C. F., a inscrit au programme de ce congrès : les *Oeuvres Post-Scolaires*. Ce sujet s'impose à l'attention sérieuse de ceux qui se préoccupent de l'avenir du Canada français.

Les jeunes gens ont besoin d'amusements : et si les jeux ne sont pas organisés et surveillés par des personnes d'expérience, ils deviendront pour ces enfants des occasions de corruption. Comme à un certain âge la famille ne suffit pas à l'activité et à la curiosité du jeune homme, c'est donc un devoir pour ceux qui s'intéressent aux bien des âmes de créer des patronages et des cercles pour instruire, amuser, fortifier et préserver la jeunesse.

N'attendons pas qu'il soit trop tard. Les conditions sociales de notre pays ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ou 30 ans. Le développement extraordinaire des moyens de communication, a fait naître avec lui celui de l'imprimerie et du théâtre ; les milliers d'étrangers qui sont jetés chaque année sur nos rives entraînent à leur suite tout un bagage d'idées subversives ; la Franc-Maçonnerie française a désormais ses quartiers en plein cœur du Canada français.

C'est donc dire que notre nationalité est entourée de mille dangers, et que si nous nous n'y prenons garde, notre jeunesse sera bientôt passée à l'ennemie.

Que dans chaque paroisse donc, les instituteurs, avec la permission et l'aide du curé, organisent sans plus tarder des œuvres post-scolaires où les anciens élèves de 15 à 25 ans, seront groupés pour jouer, s'amuser, étudier et surtout prier.

Je voudrais avoir le temps de vous décrire dans tous ses détails une journée du dimanche au Patronage de Québec. Permettez-moi de vous en donner au moins le sommaire (2) : Il est 7 heures du matin. Dans la grande salle de l'Union Notre-Dame, le Directeur attend déjà les jeunes gens. Dès 7¼ heures, quelques-uns arrivent frais et joyeux. Vers 7½ heures, la salle est déjà très animée. A ce moment, les Congréganistes vont se réunir aux pieds de la Sainte-Vierge. A 8 heures, messe des jeunes gens et des enfants de l'école du Patronage : en tout 500. Aux jours de fêtes il y a grand'messe, et tous les dimanches instruction spéciale, chant des pieux cantiques d'autrefois, communions nombreuses.

(1) *Les Fleurs de la Charité*, 1905.

(2) Lire à ce sujet un très intéressant article du R. P. Nunesvais dans *Les Fleurs de la Charité*, mars 1904.

On a bien prié, c'est maintenant le temps de s'amuser. Aussi de 10 heures à midi, les jeux les plus variés se succèdent avec entrain. Une heure de calme et de repos pour refaire les forces, puis notre brave jeunesse de revenir en toute hâte au Patronage. De 1 heure à 3, les confrères des pieuses conférences de Saint-Vincent de Paul, deux à deux, vont visiter les pauvres; les autres camarades sont à la salle de lecture, à la bibliothèque, à la répétition d'un drame ou d'une comédie qui sera bientôt joué au Patronage au profit d'une bonne œuvre, ou aux billards.

A 3 heures $\frac{1}{2}$ tout le monde est réuni à la chapelle pour l'instruction et le salut. Immédiatement après le salut, les jeux et les amusements du matin reprennent avec une nouvelle ardeur. Et cela dure jusqu'à 6 heures. Nouvelle trêve d'une heure pour le souper, puis jusqu'à la prière du soir (9 $\frac{1}{2}$ heures) l'entrain règne dans tous les groupes. On retourne le soir à la maison un peu fatigué, mais l'âme satisfaite. Tous les soirs de la semaine, les salles redeviennent bruyantes.

C'est dans ce milieu que les membres de l'Union trouvent le délassement après la journée de travail, les conseils paternels du chapelain et du directeur, l'amitié de camarades franchement pieux.

Eh bien! ce que les Frères de Saint-Vincent de Paul réalisent en faveur de la jeunesse ouvrière sortie de leurs écoles, pourquoi les instituteurs catholiques de toutes les paroisses des villes et des campagnes, ne le tenteraient-ils pas au profit de la jeunesse en général? Avec le concours des autorités paroissiales et le bon vouloir du personnel enseignant, religieux et laïque, dans cinq ans d'ici la province de Québec serait couverte de Cercles d'études, de Patronages ou d'Unions, tous affiliés à l'A. C. J. C. F. Le centre de toutes ces œuvres, multiples dans leur forme mais une dans leur but, est fixée d'avance, il me semble, c'est cette œuvre admirable, bénie spécialement par sa Sainteté Pie X, c'est l'*Action Sociale catholique* de Québec.

Qu'il serait consolant de voir dans chaque paroisse de la province un groupe de jeunes gens intelligents, actifs, disciplinés, préparant leur avenir, sous des guides éclairés, dans l'étude, la prière et des exercices physiques modérés et réconfortants!

Avec quel bonheur les directeurs de ces œuvres de jeunesse verseraient dans l'âme de ces vaillants soldats de la Patrie, cet enseignement du poète :

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie :
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin.
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain :

Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche,
Comme le laboureur qui se lève au matin.
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche.
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naître à l'orient tranquille,
Vos bœufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile;
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail, au travail! Faites votre journée;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année;
L'herbe d'ennui se fanne où fleurit le devoir. (1)

Avec quel soin jaloux, ces mêmes directeurs feraient passer dans le cœur et dans l'esprit de leurs jeunes disciples leur ardent amour pour la patrie canadienne ! Penchés sur les pages incomparables de notre histoire nationale, cette ardente jeunesse frémirait d'orgueil au souvenir des hauts faits du passé et jurerait fidélité à la cause canadienne-française et catholique.

Cette année 1908 nous semble propice à la réalisation des rêves féconds; Laval et Champlain nous invitent à l'action énergique et réfléchie :

Laval, ce missionnaire intrépide, cet évêque doux et ferme, ce semeur de clochers qui nous a laissé cette incomparable organisation paroissiale à qui nous sommes redevables d'avoir survécu à toutes les défaites et à toutes les attaques;

Champlain. "ce chrétien comme Charlemagne et Saint-Louis qui voulut que la religion occupât dans sa nouvelle patrie la première place, parce que seule, par son influence salutaire, elle peut donner à un peuple naissant des assises durables;" (2) Champlain, ce patriote éclairé qui veilla sur notre nationalité avec une vigilance incomparable et sut l'arracher des griffes des Kerk de peur que son œuvre ne s'anglifiât.

Ces deux héros nous supplient en ces fêtes commémoratives de ne pas forfaire au devoir. Par leur bouche, c'est la grande voix de l'histoire qui parle. Que nous dit-elle cette voix?

"Préparez l'avenir en formant la jeunesse: c'est par elle que vous assurerez le triomphe définitif de votre nationalité."

Et cette jeunesse nous la formerons en l'organisant, en la groupant méthodiquement, en la ralliant autour d'un drapeau commun sur lequel s'unissent harmonieusement les emblèmes de la Religion et de la Patrie, en l'instruisant de ses devoirs et en lui proposant un idéal digne de son ardeur et de sa générosité.

(1) H. Chantavoine: *Travail et devoir*.

(2) D'après Mgr Racine, ancien évêque de Sherbrooke.

CAUSERIE PEDAGOGIQUE

Des devoirs écrits (1)

Parlez des devoirs écrits, de leur utilité, du choix que doit en faire le maître et de l'usage qu'il peut faire, à cet égard, des journaux pédagogiques.

On ne peut s'imaginer l'école sans devoirs écrits et, à vrai dire, il semble bien qu'elle ne serait pas possible sans eux. Le maître ne peut parler du matin au soir : il n'y résisterait pas. D'autre part, quels que fussent son talent et l'attrait de son enseignement, les élèves ne pourraient continuellement écouter ni même prendre une part active à une causerie, sans que leur attention finit par se lasser. Et alors, quel serait le profit de l'enseignement ? Les devoirs écrits se présentent donc tout d'abord comme un moyen de varier l'occupation des enfants et de soutenir l'attention. Ils ont encore une autre raison d'être. Ce que les enfants apprennent, ils doivent pouvoir l'appliquer, et on y arrive que par l'exercice, disons même que par l'exercice répété. A quoi servirait une leçon de grammaire, sans applications, et s'imaginer-t-on un enseignement du calcul sans de nombreux problèmes ? Sans doute, on peut faire des exercices oraux, et ils offrent cet immense avantage d'aller vite et de permettre de gagner du temps ; on peut encore recourir à des exercices collectifs au tableau noir, et c'est un excellent moyen de mettre de l'animation et de la vie dans l'enseignement. Mais dans ces exercices oraux ou dans le travail au tableau, il y a toujours des esprits distraits ou inattentifs qui ne suivent pas, ou des paresseux qui comptent sur les autres pour répondre et escomptent la chance de n'être pas interrogés eux-mêmes. Le devoir écrit oblige chaque élève à ne compter que sur lui-même ; il pose la réflexion et l'effort personnel. Lui seul permet au maître de bien connaître chacun de ses disciples et aussi de se rendre exactement compte de la manière dont il a été compris.

Tous ces avantages des devoirs écrits sont d'ailleurs bien connus depuis longtemps ; ils ne doivent cependant pas faire oublier que l'usage peut facilement dégénérer en abus : c'est abuser, par exemple, que de faire de longs devoirs écrits pour l'application d'une règle facile, lorsque cette application peut se faire oralement et tout aussi utilement ; c'est abuser encore que d'obliger les enfants à répondre par écrit à des interrogations sur une leçon étudiée, lorsque ces interrogations n'appellent d'autre réponse que la reproduction plus ou moins littérale du texte étudié. Or ce sont là des abus que l'on rencontre assez fréquemment et qui, en certaines écoles, paraissent même tendre à s'ériger en système, sous prétexte que toute leçon doit laisser une trace écrite au cahier de l'élève. La seule question que le maître ait à se poser avant de

(1) Reproduit de *L'École et la Famille*.

donner un devoir écrit est celle-ci; " Ce travail sera-t-il utile à l'enfant lui-même ?" Si non, il doit s'abstenir, et aucune considération ne devrait le pousser à donner un devoir qui ne peut conduire qu'à une perte de temps.

Les matières d'enseignement qui appellent des devoirs écrits sont essentiellement la grammaire et l'arithmétique. Ce ne sont, pourtant, pas les seules. Ainsi en lecture expliquée, les explications se feront le plus souvent, presque toujours même, de vive voix; mais il peut y avoir utilité à poser de temps à autre des interrogations écrites, interrogations choisies de telle sorte que les élèves trouvent par la réflexion les éléments des réponses dans le texte qui vient d'être lu. Il n'est pas nécessaire, tant s'en faut, de faire reproduire par écrit une leçon d'histoire; mais il peut l'être de demander aux élèves de porter un jugement sur un homme ou sur un fait. La leçon de géographie sera utilement, disons même presque nécessairement, complétée par un exercice de cartographie ou par des questions d'intelligence ou de réflexion. Et ainsi du reste.

Le choix des devoirs écrits appelle toute l'attention et toute l'intelligence du maître, plus encore que les interrogations orales, qu'on peut compléter ou modifier lorsqu'elles ne sont pas bien comprises. Trop faciles, ces exercices ne sont d'aucun profit pour les élèves et constituent une réelle perte de temps; trop difficiles ou peu appropriés à la leçon, ils sont inévitablement mal faits; les élèves n'en profitent guère et se découragent. Il faut qu'ils soient en rapport avec la force de la généralité des élèves et qu'ils aient toujours un caractère essentiellement pratique. Ce caractère doit d'ailleurs être celui de toutes nos leçons, et une leçon pratique appelle nécessairement des exercices pratiques. Une autre excellente précaution à prendre, surtout avec les jeunes enfants, c'est de leur expliquer avec soin ce qu'ils auront à faire, et de s'assurer qu'ils ont compris: il ne suffit pas d'indiquer le devoir et de compter sur l'intelligence des enfants, qui peut se trouver en défaut. Mieux vaut prévenir que punir. En bien des cas, il est même indispensable de préparer le travail écrit, soit oralement, soit au tableau noir, en faisant rappeler la règle à appliquer et en montrant comme elle s'appliquera à ce travail. Cette préparation doit être suffisante pour que l'élève ne soit pas aux prises avec des difficultés insurmontables pour lui, sans aller jusqu'à rendre inutile tout travail personnel et supprimer l'effort nécessaire et salutaire.

En théorie, les meilleurs devoirs écrits sont ceux que l'instituteur prépare lui-même, car mieux que tous autres, ils s'adaptent à la fois à son enseignement, à la force de ses élèves et au milieu dans lequel il exerce. Cependant, il n'est pas toujours pratiquement possible au maître de préparer, ni même de rechercher et de choisir tous ces devoirs. Cette préparation et ce choix supposent des qualités d'intelligence, d'aptitude et d'expérience que tous les maîtres ne possèdent pas: ils supposent aussi la possession de matériaux et de livres en quantité suffisante. Préparés uniquement par l'instituteur, les exercices de grammaire et les problèmes d'arithmétique, par exemple, manqueraient inévitablement de variété. Il n'en demeure pas moins vrai qu'un bon maître trouve dans les applications courantes de la vie matière à nombreux

problèmes pratiques et que les meilleurs sujets de composition française sont ceux qui se rapportent à ce que l'enfant a vu et connaît. Il y a là une mine de matériaux non pas inépuisable, mais que nous ne devons pas nous lasser d'exploiter.

La plupart des livres scolaires contiennent des sujets d'exercices oraux et écrits, en quantité parfois considérable. Tous ne sont pas également pratiques: ils ont cependant l'avantage d'être adaptés à l'enseignement du livre, et cet autre, non moins marqué, de permettre une économie de temps, du fait que chaque élève les a à sa disposition et qu'il n'y a pas lieu de les transcrire au tableau.

Une autre mine que l'instituteur aurait tort de négliger, c'est le journal scolaire, qui lui apporte périodiquement sa provision de sujets de devoirs. Sans doute, tous ne peuvent également convenir à sa classe, car le journal est fait pour un type d'école, qui ne se réalise pas partout; mais avec un travail facile d'adaptation, de mise au point, presque tout peut être utilisé. Ce qui ne l'est pas cette année, le sera l'année prochaine. Un instituteur qui, dès son entrée en fonctions, s'abonne à un bon journal pédagogique, qui le conserve et le fait relier année par année, se voit bientôt en possession d'une provision de matériaux qui lui permettent de travailler avec fruit. Mais combien cet embarras est préférable à la pénurie. Sans compter que le journal est toujours un guide utile et qu'il est toujours bon d'ajouter l'expérience d'autrui à sa propre expérience. Il n'est jamais bon de vouloir marcher seul, et le meilleur instituteur, qui prétendrait ne compter que sur lui-même, finirait par tomber dans la routine.

HISTOIRE DU CANADA

Comment l'enseigner (1)

On n'enseigne pas, à proprement parler, l'histoire nationale aux petits enfants. On peut cependant leur raconter quelques anecdotes intéressantes, en faisant tout simplement suivre ces récits de petites questions propres à tenir leur attention en éveil. Ce ne sont que des causeries familières et pittoresques, ou mieux, si c'est possible, de l'histoire en images.

Un moyen presque indispensable pour donner aux enfants une idée exacte du passé, c'est de le comparer sans cesse au présent: aujourd'hui, nous habitons un pays bien cultivé, sillonné de routes et de chemins de fer, etc.; autrefois, le Canada était couvert de forêts, etc.

Plus tard, le maître procédera comme pour l'enseignement de l'histoire sainte aux classes pourvues de manuels. La marche des leçons sera la même. Aux procédés déjà indiqués, le suivant pourrait être ajouté: écrire au tableau noir le nom des personnes qui vont entrer en scène, le nom des lieux qui seront le théâtre des événements,

(1) Reproduit des instructions pédagogiques qui accompagnent le *Programme d'Études* officiel des écoles catholiques de la province de Québec.

les termes inconnus avec un mot d'explication, les idées principales à retenir avec leur numéro d'ordre. Ces tableaux frappent l'imagination des élèves et sont un secours puissant pour la mémoire.

Mais ici encore on fera contracter l'habitude d'étudier et de reproduire le texte quant au sens seulement. Car il est entendu que le mot à mot est proscrit en histoire, sauf quelques exceptions très rares.

D'anecdotique et biographique qu'il était d'abord, le cours deviendra ensuite explicatif. Il présentera un enchaînement de faits, exposés avec leurs causes et leurs conséquences les plus simples; il commencera à montrer les étapes progressives de la vie nationale.

Mais il n'en faudra pas moins multiplier les questions, faire intervenir dans les leçons le plus grand nombre possible d'élèves, et provoquer de leur part des appréciations et des jugements.

Avec les écoliers plus âgés, l'exposé est à la fois narratif, explicatif et comparatif. Il convient dès lors de reprendre les éléments déjà étudiés et de les comparer entre eux, en vue de donner des idées plus précises sur les principales phases de l'histoire nationale et d'en bien marquer les traits caractéristiques. On groupera à cet effet dans une même leçon les divers éléments qui se rapportent à une même question. C'est le meilleur moyen de mettre de l'ordre et de l'unité dans les connaissances.

De cette manière, l'histoire du Canada sera revue plusieurs fois, et chaque fois avec des développements nouveaux, avec des aperçus appropriés à l'acquis des élèves et au degré du cours. Tout viendra à temps, pas trop tôt, pas trop tard. Tout sera mieux compris et mieux retenu. C'est la raison pour laquelle le programme a été élaboré selon la méthode concentrique, tout en évitant ce que cette méthode pourrait avoir de trop fastidieux.

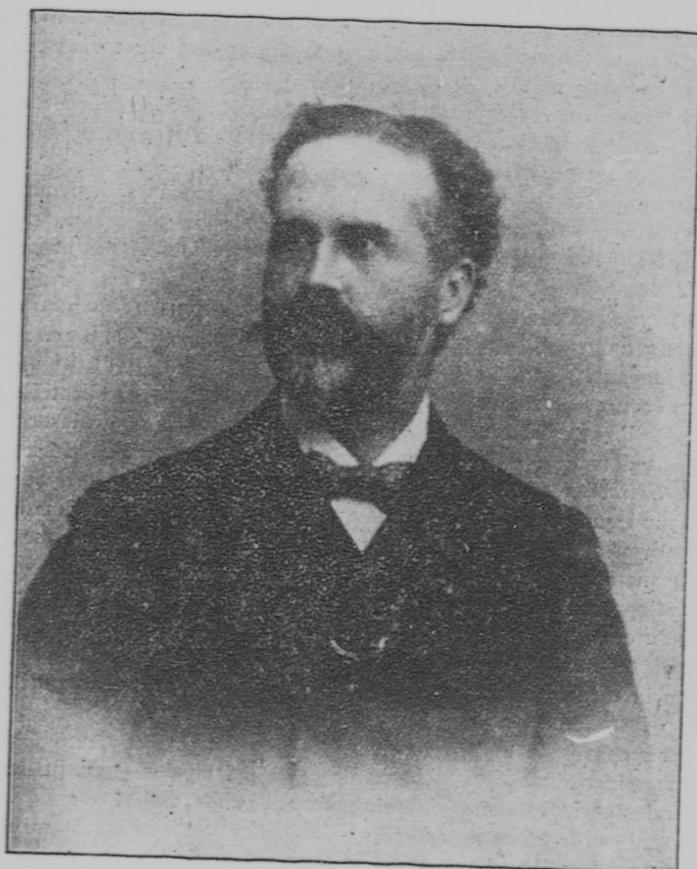
A tous les degrés, le maître se rappellera que l'étude des lieux géographiques, le tracé des cartes historiques, les tableaux de dates principales—surtout des dates extrêmes des grandes périodes—sont d'une importance primordiale.

Pour ce qui est de la forme des devoirs d'application, elle doit naturellement varier suivant le cours. Les élèves plus avancés pourront avoir à rapporter par écrit un fait intéressant, parfois même le résumé ou le tableau synoptique d'une administration, d'une période, ou bien encore l'étude comparée à des faits de même nature. Des autres élèves, on ne peut guère exiger que des résumés de leçons préparés d'abord oralement, le tracé d'une carte sur laquelle ils indiqueront les lieux où se sont accomplis les événements précédemment racontés, ou plus simplement des réponses de trois ou quatre lignes à une couple de questions. Quant aux plus jeunes, on se contentera de leur faire copier ou de leur dicter des sommaires ou des résumés très succincts.

Une pratique à recommander, c'est de faire souvent des retours en arrière, sous forme orale ou écrite, pour s'assurer que les élèves n'oublient pas.

Le maître devra aussi mettre en opération pour l'enseignement de l'histoire nationale les directions qui accompagnent le programme des différentes histoires étrangères. Il se rappellera plus spécialement, les notes relatives aux révisions avec lectures appropriées. Poètes et prosateurs canadiens lui offrent sous ce rapport une ample moisson à faire dans leurs écrits.

Qu'il considère enfin comme un de ses devoirs les plus impérieux de cultiver chez les élèves le patriotisme, l'amour du sol natal, l'attachement aux traditions et aux institutions nationales, le respect de notre belle langue et de notre foi religieuse.



M. J.-N. MILLER (1)

La nomination de M. J.-N. Miller au poste occupé avec tant de distinction par M. Paul de Cazes pendant de nombreuses années, a été saluée avec joie par le personnel enseignant tout entier. En honorant M. Miller, c'est tout le corps des instituteurs catholiques de la province de Québec que le gouvernement provincial a honoré. En effet, M. Miller a parcouru avec succès toute la carrière de l'enseignement primaire. Elève-instituteur d'abord, instituteur ensuite, puis successivement professeur et inspecteur d'écoles, le nouveau secrétaire du département de l'Instruction publique avait bien mérité, en 1887, d'être appelé au poste d'officier spécial du département de l'Instruction publique. Chacun sait avec quel tact et quelle probité M. Miller a rempli ses fonctions d'assistant-secrétaire depuis vingt ans. Travailleur infatigable, il a su, en dépit d'un labeur considérable, organiser le Bureau central des examinateurs catholiques et faire fonctionner ce service important depuis 1898 à la satisfaction des autorités et du public.

(1) Nommé à la place de M. Paul de Cazes, démissionnaire, le 1er juillet 1908.

Voici quelques notes sur la carrière du distingué secrétaire du département de l'Instruction publique :

M. J.-N. Miller est né à St-Eustache, dans le comté de Deux-Montagnes, le 20 juillet 1853. Il suivit le cours commercial de l'Académie de St-Eustache, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur, et, en 1869, il entra à l'École normale Jacques-Cartier et obtint un diplôme d'École académique en 1871.

M. Miller enseigna d'abord à la Maitrise St-Pierre, Montréal, dont il fut le Principal en 1872, puis, entra sous le contrôle des commissaires de Montréal, qui le nommèrent professeur à l'Académie Commerciale Catholique, en 1873. Il enseigna jusqu'en 1883, époque où il fut nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de l'Assomption et de Montcalm, après avoir subi un brillant examen qui lui valut la première note *avec grande distinction* accordée aux aspirants à l'inspection.

M. Miller fut inspecteur 4 ans. En 1887, le gouvernement le nomma officier spécial du département de l'Instruction publique, chargé particulièrement des affaires qui se rapportent à l'inspection et à l'administration interne des écoles. Il a été nommé secrétaire suppléant du département de l'Instruction publique en 1897, et secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques de la province, depuis l'organisation de ce bureau, en septembre 1898.

En 1880, M. Miller a été admis à l'étude de la médecine et a suivi les cours de l'Université Victoria pendant une année; mais il aime mieux rester dans l'enseignement pour lequel il avait plus d'attrait.

M. Miller fait honneur au corps enseignant primaire d'où il est sorti et auquel il tient encore par plus d'un lien.

LE SUCCESSEUR DE M. MILLER

Le successeur de M. Miller au département de l'Instruction publique est M. le Dr Fiset, ancien député de Saint-Maurice au Parlement provincial.

Lorsqu'il siégeait à l'Assemblée législative, M. Fiset a toujours témoigné de la sympathie aux instituteurs. Nous sommes convaincu que dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Fiset saura servir les intérêts du personnel enseignant.

Nous souhaitons à l'ex-député de Saint-Maurice une longue et fructueuse carrière.



DOCUMENTS SCOLAIRES

127e conférence des Instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier (29 mai 1908)

Membres présents: M. le président, J.-O. Cassegrain, MM. les abbés Desrosiers et Perrier, M. le directeur-général J.-N. Perrault; MM. les principaux P. Ahern, A. Leblond de Brumath, L.-A. Primeau, J.-V. Desaulniers, J.-J. Maguire, J.-P. Labarre, H. Mondoux, A. Létourneau; MM. les professeurs J. Weir, Ed. Kelly, W.-H. Kelly, J.-J. Fahey, J. McCarthy, Harry Armstrong, J.-J. Lyman, T.-S. Banks, A. Belisle, J.-H. Rondeau, J.-B. Paquet, H. Valois, A. Cléroux, A.-C. Miller, N. Belisle, R. Pagé, J.-O. Beauchemin, E.-N. Gobeil, V.-E. Guevremont, J.-A. Archambault, J.-S. Mayrand, J.-M. Dionne, L. Da Sylva, A.-N. Allaire, J.-E. Bernier, O.-P. O'Keefe, P.-J. Fitzpatrick, S. Boutin, W. Barthelemy, O. Roy, J. Lebrun, J.-A. Lagarde, J.-D. Guérin, J.-J. McCullen, J. Hogan, C. Farley, J.-A. Loranger, A. St Martin, J.-W. Poisson, J.-M. Tremblay, J.-A. Primeau, J.-L. Tremblay, J.-S. Teasdale, A.-P. Gélinas, F. Viens, G.-A.-C. Trudel, A.-C. Beaudin, R.-J.-L. Cuddihy, D. Malone, G.-F. Pagé, L.-P.-J. Jasmin, P. Malone, J.-E. Bernier, J.-F. Cuddihy, N. Latrémouille, J.-W. Meloche, C.-E. O'Ryan, J.-T. Anderson, A.-G. Robitaille, Z. Guérin, M. Lanctot, C. Courval, J.-A. Brisebois, C. Leblanc, G. Ducharme, W.-L. O'Donoghue, J.-A. Morin, P. Bilodeau, D. Morin, J.-E. St Georges, J.-A. Langlois, T.-J. Courtney, W.-J. Brennan, F. McHugh, W. Gallagher, J.-D. Mathieu, J.-M. Latour, S.-E. Warren, T. Michaud, J.-A. Paiement, P.-E. Smith, P. Roch, H. O'Donoghue, R.-Z. Baulne, Frs. Liénard, L.-J. Jasmin, J. Belisle, M. Brosseau, L.-J.-R. de Bellefeuille, St Laurent, C. Landry, A. Belisle, J.-B. Turcotte, G. Famelart.

Après lecture, le procès-verbal de la 126e conférence est adopté.

Le rapport du trésorier n'accuse qu'une faible balance en caisse et M. le Président fait appel à la générosité des membres et les engage à payer leur contribution due ce jour.

L'ordre du jour suivant —élection des officiers— donne le résultat ci-dessous: Président, J.-V. Desaulniers; vice-président, J. Hogan; secrétaire, A.-B. Charbonneau; trésorier, A.-C. Miller; membres du comité de régie, MM. J.-O. Cassegrain, D. Morin, Frs Liénard, L.-P.-J. Jasmin, G. Ducharme, W. Lanctot, G.-E. Pagé, E.-N. Gobeil, T.-S. Banks; délégué à la commission administrative du Fonds de retraite, M. J.-N. Perrault.

Le Président sortant de charge, en quittant le fauteuil fait l'éloge du nouvel élu et remercie l'Association de l'honneur qu'on lui a fait. En réponse, M. J.-V. Desaulniers, prenant son siège, se réclame de son prédécesseur; il désirerait avoir le tact et la sagesse du doyen de l'Association. A défaut d'expérience, il apporte toute l'activité de sa jeunesse et sa bonne volonté, puis il présente M. J.-P. Labarre, principal de l'École Champlain, qui s'est chargé de traiter le sujet de discussion: « L'hygiène et l'école ». Le jeune principal de Champlain prend la question de haut et la traite sous son triple aspect: physique, intellectuel et moral. Il débute en donnant la définition de ce que l'on appelle « un bon élève » lequel dit-il, ne réussit pas toujours dans le monde. Il préconise avec d'autres pédagogues le développement harmonieux de toutes les facultés de l'enfant et se plaint qu'il n'en soit pas toujours ainsi. Il montre l'influence des pratiques hygiéniques sur l'individu, la race, la société, puis il conclut en faisant les suggestions suivantes:

- (a) Que des conférences soient données dans nos écoles pour intéresser les parents aux choses de l'école et de l'hygiène en particulier;
- (b) Que l'enseignement de l'hygiène soit plus étendu dans les écoles normales, et que le Bureau central soit plus exigeant sous ce rapport;
- (c) Que l'enseignement d'une gymnastique hygiénique et rationnelle soit obligatoire pour tous les élèves;

(d) Que l'on aide l'inspecteur médical des écoles en exigeant plus de propreté des enfants, en le consultant touchant certains caractères paresseux, tristes, colères mais peut-être dans le fond malades physiquement.

Je souhaite enfin, dit le conférencier en terminant, que tout en enseignant la piété filiale à mes enfants, à l'école, on leur apprenne à se passer de moi à condition qu'on leur donne ce qu'il leur faut pour vivre sans moi.

Très applaudie, cette conférence donne suite à une jolie discussion à laquelle prennent part MM. J.-N. Perrault, A. Létourneau, N. Brisebois, P. Ahern, R. Pagé, H. Mondoux, J.-J. Maguire et M. l'abbé Ph. Perrier qui résume le débat avec beaucoup de tact et une pleine possession du sujet.

M. le président félicite le conférencier et tous les discutants, puis la séance est ajournée à deux heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Interrompue par le diner, la discussion sur le rôle de l'hygiène à l'école continue sans épuiser le sujet cependant, tant il est vaste surtout compris dans le sens que lui avait donné le conférencier. Ce fut l'idée émise par M. l'abbé Perrier quand, cherchant à résumer tout ce qui avait été dit, il réunit sous trois chefs: l'école, l'élève et l'enseignement, le champ couvert par le débat.

L'ordre du jour suivant: une conférence sur «L'enseignement de l'anglais aux élèves français d'après la méthode rationnelle et naturelle» fut donnée par M. Charles Landry, professeur à l'école Belmont et ancien instituteur de la province d'Ontario. Après avoir examiné les principes qui doivent présider à l'enseignement d'une langue étrangère, M. Landry établit que l'enfant doit entendre et parler d'abord, puis ensuite lire et écrire l'anglais. Il discute et critique les procédés employés, leurs désavantages, puis conclut en faveur de ses théories.

M. le président félicite le conférencier tout en différant d'opinion avec lui sur certains points. Il approuve la plupart des principes émis et le remercie du long travail qu'il s'est imposé.

Au chapitre des motions et avis de motions les propositions suivantes sont adoptées, toutes à l'unanimité:

Proposé par M. H. Mondoux, appuyé par M. T. Tremblay: que \$5.00 par séance soit allouées au secrétaire. Adopté.

Proposé par le même, appuyé par M. J.-P. Labarre: que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge. Adopté.

Proposé par le secrétaire, secondé par E.-N. Gobeil: qu'un vote de félicitations soit offert à M. J.-N. Perrault et à M. H. Mondoux à l'occasion de leur nomination, le premier au poste de directeur-général des Ecoles catholiques de Montréal, le second à celui de principal de l'école Montcalm. Adopté.

Proposé par M. A. Leblond de Brumath, appuyé par M. J.-N. Perrault: qu'un vote de sympathies soit offert à M. l'abbé Dubois gravement malade, à l'Hôpital Notre-Dame. Adopté.

Proposé par M. J.-P. Labarre, appuyé par M. J. Hogan: que des condoléances soient offertes aux familles McCullen et Warren profondément affligées par des deuils récents.

Proposé par M. J.-N. Perrault, appuyé par M. P. Ahern: qu'une motion de condoléances soit envoyée à la famille du regretté M. A.-D. Lacroix, directeur-général des Ecoles catholiques de Montréal, dont l'Association pleure la perte récente. Et sur ces deuils qui créent sans cesse des vides dans nos rangs la séance est levée dans une atmosphère de tristesse et de regrets.

A. B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

Montréal, 29 mai 1908.

145^e réunion de l'Association des instituteurs de la circonscription de
l'École normale Laval, le 30 juin 1908.

Séance du matin

Membres présents: Mgr T.-G. Rouleau, Principal, l'abbé A. Caron, assistant-principal, l'abbé J. Fleury; les professeurs J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frère, Chs-A. Lefèvre, Nérée Tremblay et Ths Blais; les inspecteurs d'écoles G.-S. Vien, L.-P. Goulet, J.-A. Chabot et G.-É. Marquis; les instituteurs S.-É. Dorion, T. Simard, E. Gauvreau, J.-G. Tremblay, etc, et les élèves-maitres de l'École normale Laval.

La première séance s'ouvre à 10 heures, sous la présidence de M. L.-P. Goulet.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal, qui est adopté.

L'élection des officiers pour la prochaine année donne le résultat suivant: Président, M. G.-S. Viens; vice-président, M. J.-G. Tremblay; trésorier, M. J.-D. Frère; secrétaire, M. G.-É. Marquis, délégué à la Commission administrative du fonds de pension, M. John Ahern; le même comité de régie est réélu.

Il est proposé par M. Chs-A. Lefèvre, secondé par M. J. Ahern: que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge.

Le rapport du trésorier accuse un surplus de \$25.63.

Puis on passe à l'ordre du jour.

Conférence de M. C.-A. Lefèvre

M. Chs-A. Lefèvre, qui devait parler de l'importance de l'éducation du caractère des enfants, demande de remettre l'étude sur ce sujet à la prochaine réunion. Pour aujourd'hui, il traitera une autre question très importante, et qui lui est plus familière, celle de *l'enseignement du dessin à l'école primaire*. Cette leçon pourra profiter plus directement aux élèves-maitres présents, et qui enseigneront plus tard.

Dans le monde, quels sont ceux qui réussissent le mieux? se demande le conférencier. C'est incontestablement ceux qui savent le mieux s'y prendre, c'est-à-dire, mettre en pratique les principes de la saine pédagogie moderne. Chaque matière du programme scolaire est destinée à développer une faculté en particulier: dans le dessin, c'est l'observation qu'il faut cultiver. De tous les instruments fournis par l'enseignement primaire, en est-il un plus efficace que le dessin? Il ne le croit pas.

En arrivant à l'école, l'enfant n'est familier qu'avec le monde physique; c'est son connu. Il faut, de là, le conduire plus loin. Le dessin est le chemin tout tracé pour faire ce développement, et il importe qu'il soit enseigné aux tout petits. Au point de vue éducatif, c'est pendant le jeune âge qu'il est surtout nécessaire d'enseigner le dessin, si on veut donner cette habitude d'observation si nécessaire pour bien réussir dans la vie. Si un enfant avait des aptitudes spéciales, c'est en dehors de l'école primaire qu'il faudrait lui faire poursuivre l'étude de cette matière.

C'est par le dessin que l'on enseignera à l'enfant à apprendre, à étudier seul, à comprendre seul, parce que son esprit d'observation sera plus développé.

Dans l'enseignement de cette matière, la direction a été malheureusement faussée. C'est pourquoi on en fait si peu de cas aujourd'hui. Si cette vérité était mieux connue: « Que le dessin à l'école primaire s'enseigne au point de vue éducatif, » qu'il ne s'agit pas de beaux dessins, mais de développement intellectuel, on l'apprécierait davantage.

Dessiner, c'est représenter ce que l'on voit; il y a deux manières de représenter les objets — comme ils sont et comme ils nous paraissent — de là, le dessin géométrique et de perspective.

À l'école primaire, il faut surtout s'appliquer à enseigner le dessin de perspective parce qu'il développe davantage l'observation chez les enfants; c'est aussi le plus facile, malgré les préjugés. Une preuve entr'autres, ce sont les succès remportés par les élèves de l'école d'application de l'École normale Laval.

Il importe de bien faire comprendre aux jeunes enfants que dessiner ce n'est pas copier des images, mais représenter la nature. Voici quelques objets qui peuvent servir de modèle pour des commençants : une porte entr'ouverte, une croisée, une chaise, un escalier, un pupitre, une boîte, un panier renversé, etc. Ces objets placés de différentes manières peuvent servir de modèles pour toute une année.

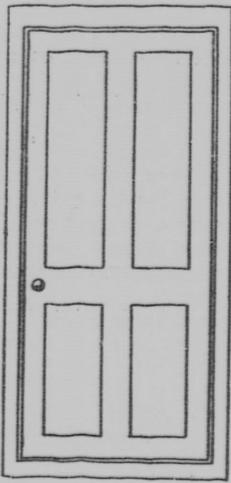


Fig. 2

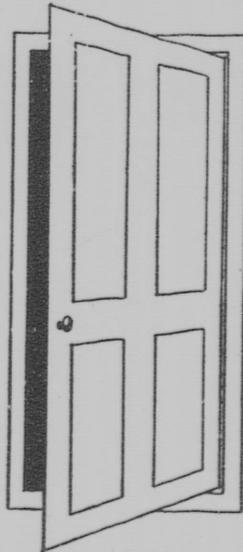


Fig. 3

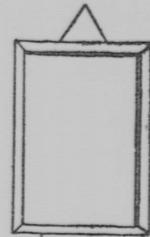


Fig. 1

Le conférencier donne ensuite au tableau noir une leçon d'application. Il faudra tout d'abord faire remarquer aux enfants que dans le dessin de perspective, il ne s'agit pas de travailler avec des mesures, mais des proportions, c'est-à-dire, habituer l'œil à juger des rapports de grandeurs, de dimensions sur un objet déterminé. Prenons par exemple le cadre qui est appendu à la muraille en face de nous, et faisons trouver aux élèves combien de fois sa largeur est contenue dans la hauteur (voir fig. 1). Au moyen d'habiles questions, il sera facile d'amener les élèves à trouver que les proportions sont à peu près comme 1 est à $1\frac{1}{2}$.

Les enfants n'auront aucune difficulté à représenter ce dessin sur une feuille de papier, en lui donnant, dans sa plus grande dimension, une hauteur qui sera déterminée par le maître.

Le deuxième objet dont le conférencier se sert pour illustrer sa pensée est une porte dont les proportions sont à peu près comme 1 est à $2\frac{1}{2}$ (voir fig. 2).

La même porte entr'ouverte sert à donner un exemple de dessin de perspective (voir fig. 3).

M. Chs Lefèvre termine son intéressante conférence en parodiant l'axiôme de Boileau : « Ce que l'on voit bien se dessine facilement »

Conférence de M. N. Tremblay

Le deuxième sujet inscrit à l'ordre du jour était : « De la nécessité de la création des certificats d'études primaires » ; M. Nérée Tremblay s'était engagé à le traiter. Voici un résumé succinct mais assez fidèle de cette instructive dissertation :

« Le certificat d'études primaires n'est pas un diplôme, mais une attestation que l'élève a suivi d'une manière satisfaisante le cours d'études primaires.

« L'établissement de ce certificat créerait l'émulation parmi les élèves. Désormais

ils auraient un but immédiat : l'obtention du certificat. Ce petit papier prendrait plus d'importance que les livres ou autres récompenses distribuées à la fin de l'année.

« L'enfant est ainsi fait qu'il n'étudie pas avec l'intention de s'instruire pour mieux gagner sa vie plus tard : l'objet en est trop éloigné. L'un travaille pour plaire à ses parents ou à son maître, l'autre pour gagner un prix : il y en a qui s'appliquent pour ne pas se laisser dépasser par leurs camarades. « Joseph veut obtenir le certificat d'études à la fin de cette année, moi aussi je l'aurai, » se dira Léon. Quel sujet d'émulation pour les élèves ! Nous pourrions ajouter pour les parents !

En vue du certificat, ceux-ci se priveront des services que leurs enfants pourraient rendre à la maison, à l'atelier ou sur la ferme. La moyenne de l'assistance en sera augmentée et la scolarité prolongée.

« Le certificat élèvera le niveau des études primaires, en créant de l'émulation parmi les élèves et les titulaires de nos écoles.

« Ce n'est pas une chose nouvelle : dans presque tous les pays d'Europe, on décerne de semblables certificats aux élèves des écoles primaires. En Prusse, un enfant ne peut être employé dans une fabrique s'il n'est pourvu d'un certificat d'études primaires ; en Autriche, ce certificat est aussi exigé. En Angleterre, personne ne peut prendre à son service un enfant qui n'a pas obtenu un certificat de connaissances suffisantes en lecture, en écriture et en arithmétique élémentaire, ou tout au moins un certificat de fréquentation suffisante d'une école soumise à l'inspection.

« Pour constater le développement du certificat d'études primaires, le ministère de l'Instruction publique, en France, fit le relevé suivant du nombre de certificats décernés aux élèves des écoles primaires d'un département :

	Garçons		Filles	
	examinés	admis	examinées	admisses
1872	1898	1176	1561	1007
1877	3931	2370	3169	2171

« Un tel certificat créerait autant d'intérêt ici et se développerait dans des proportions non moins grandes.

« Les enfants qui se destinent à l'apprentissage se muniront de ce certificat, et quand plus tard nos garçons seront appelés par leurs concitoyens aux importantes fonctions de conseillers ou de commissaires d'écoles, ils pourront répondre avec fierté à ceux qui s'enquerront de leurs connaissances : « Nous avons nos certificats d'études primaires ».

« En créant ce certificat et en l'organisant sur un bon pied, on ferait faire un pas de géant à l'instruction primaire. »

A la suite de cette intéressante conférence, la résolution suivante fut adoptée, sur proposition de M. C.-A. Lefèvre, secondé par M. C.-J. Magnan :

« L'Association des Instituteurs de l'École normale Laval verrait avec plaisir la création d'un certificat d'études primaires »

Conférence de M. C.-J. Magnan

Le troisième conférencier fut M. C.-J. Magnan qui parla de *l'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire*.

Voici les parties principales de cette page intéressante de pédagogie pratique :

« Au chapitre de l'Histoire, le programme d'études des écoles catholiques de la province de Québec dit, en parlant de l'Instituteur :

« Ou'il considère enfin comme un de ses devoirs les plus impérieux de cultiver chez les élèves le patriotisme, l'amour du sol natal, l'attachement aux traditions et aux institutions nationales, le respect de notre belle langue et de notre foi religieuse. »

« On ne saurait mieux définir le caractère de l'Éducation nationale qui doit être donnée dans les écoles canadiennes-françaises.

« Une éducation nationale, suivant Brunetière (1), ne peut avoir d'autre objet que

(1) Extrait d'un discours prononcé le 24 mai 1901, devant la société d'Éducation et d'Enseignement catholique de la France.

« de développer, que de fortifier ces sentiments qui font l'âme commune de la patrie, « en nous rattachant non seulement entre nous mais surtout à nos morts. »

« Il est facile de comprendre que la culture du sentiment national à l'école ne saurait se faire par intermittence. Non! cette éducation, comme toute autre éducation, d'ailleurs, doit se donner à petite dose, un peu chaque jour; et cet enseignement, plutôt occasionnel que direct, se greffe tout naturellement sur celui de l'histoire nationale.

« Quel caractère doit donc revêtir ce dernier enseignement ?

« Si l'on veut bien se rappeler que « l'histoire n'est pas le récit de faits quelconques, mais de faits dominants ayant une influence sur la marche des choses (1), » et plus particulièrement sur l'existence et le rôle d'une nation, il convient en l'enseignant à l'école primaire, d'éviter les détails qui ne sont point caractéristiques et nuiraient à la vue d'ensemble.

« C'est ici le temps de rappeler les paroles d'un écrivain autorisé, Ernest Lavisse :

« Si l'enseignement de l'histoire ne doit laisser dans la mémoire que des noms, « c'est-à-dire des chiffres, autant vaut consacrer plus de temps à la grammaire et à « l'arithmétique, et ne pas dire un mot de l'histoire. Rompons avec les habitudes ac-
« quises et transmises; n'enseignons pas l'histoire avec le calme qui sied à l'enseigne-
« ment de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang
« de notre sang. Pour tout dire, si l'écolier n'emporte pas avec lui le vivant souvenir
« de nos gloires nationales, s'il ne sait pas que ses ancêtres ont combattu sur mille
« champs de bataille pour de nobles causes; s'il ne devient pas un citoyen pénétré de
« ses devoirs, l'instituteur aura perdu son temps. »

« Ainsi comprise l'étude de l'histoire est une source féconde de leçons utiles: leçons de l'ordre *moral* qui font admirer la vertu et condamner le vice; leçons de l'ordre *religieux* qui mettent en pleine lumière le rôle de la Providence dans l'histoire, et l'action bienfaisante de l'Eglise dans le monde, et particulièrement au Canada; leçons d'ordre *social*, en rappelant les principes fondamentaux des sociétés, « ceux qui font la stabilité des nations et la force des peuples; » enfin leçons d'ordre politique et *administratif*, qui font revivre les luttes des ancêtres marchant à la conquête des libertés civiles dont nous jouissons aujourd'hui.

« Enseignée de cette façon, l'histoire devient, suivant l'expression si sage de Rollin, « la grande école du genre humain. »

« Voilà bien les principes qui doivent guider l'instituteur dans l'enseignement de l'histoire.

« Mais, quelles méthodes suivre, quels procédés adopter pour rester fidèles à ces principes en enseignant l'histoire du Canada.

« Comme direction méthodologique, je ne trouve rien de mieux à vous citer que les instructions pédagogiques qui accompagnent le Programme d'histoire du Canada, dans le programme général officiel des écoles catholiques de la province de Québec (2).

« C'est au premier degré de l'école primaire que l'enseignement de l'histoire du Canada offre le plus de difficultés. Ici, c'est surtout la leçon orale qui domine. Et la leçon orale suppose une connaissance approfondie de l'histoire et exige une préparation prochaine sérieuse.

« Mais l'histoire du Canada est si belle; ses pages glorieuses sont remplies de tant de faits attachants, de scènes grandioses et de tableaux variés que l'instituteur n'a qu'à lire Ferland, Garneau, Gosselin, Casgrain, Chapais, Salone et autres pour sentir son âme tressaillir au souffle d'épopée qui anime les annales de la Nouvelle-France. L'âme ainsi éprise des beautés de notre histoire, sa parole sera vivante, son enseignement attrayant et instructif.

« Et, certes, les faits attachants, les scènes grandioses, les tableaux admirables sont nombreux dans l'histoire du Canada.

« Depuis Jacques Cartier, plantant la croix dans la baie de Gaspé à Lévis sonnant la dernière victoire sur les hauteurs de Québec, que d'événements se succèdent sur le sol canadien! C'est Champlain, Laval, Dollard, Frontenac, Marie de l'Incarnation,

(1) Chanoine Barès.

(2) Voir *Le Manuel de l'Instituteur catholique*, p. 101, et la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*, p. 12

Marguerite Bourgeois, Brébeuf, Melle de Verchère, d'Iberville, Talon, Montcalm, Lévis, pour ne citer que quelques-uns des grands noms de la Nouvelle-France.

Au lendemain de la cession: Mgr Briand, puis plus tard Mgr Plessis; Papineau père, Panet, Bédard, Bourdages, Papineau fils, Morin, Lafontaine, De Salaberry, etc.

Conclusion:

« L'enseignement de l'histoire du Canada doit faire aimer le Canada, la Province de Québec surtout pour nous Canadiens français. Cet enseignement doit pénétrer l'âme de nos enfants que notre nationalité est appelée à se maintenir et à se développer comme groupe bien distinct ».

Séance de l'après-midi

Après un excellent diner, gracieusement offert par Mgr le Principal, à 1.30 heures, une deuxième séance fut ouverte.

M. S.-E. Dorion propose que l'Association demande au gouvernement d'augmenter sa contribution au fonds de pension, afin de venir en aide d'une façon plus efficace aux pensionnaires. Une intéressante discussion s'élève à ce sujet et à laquelle la plupart des membres prennent part. M. Magnan, entr'autres, rappelle que le gouvernement, depuis quelques années, s'est montré généreux envers le Fonds de retraite des instituteurs, il espère que cette générosité ne fera que s'accroître. Finalement, il est proposé par M. S.-E. Dorion, secondé par M. J.-E. Gauvreau: qu'un comité composé de MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, du proposeur et du second de la motion, soit chargé d'étudier un plan propre à augmenter la pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Il est proposé par M. T. Simard, secondé par M. J.-E. Gauvreau: « que l'Association est heureuse de saluer le retour de Mgr Rouleau, arrivé récemment d'Europe. Elle a appris avec bonheur qu'il a eu le privilège d'être reçu en audience privée par Notre Saint-Père le Pape, et que Sa Sainteté a daigné bénir l'œuvre de l'École normale Laval et, avec elle, le personnel enseignant. »

Il est proposé par M. S.-E. Dorion, appuyé par M. J.-T. Gauvreau: « que le gouvernement provincial soit prié de faire bénéficier les inspecteurs d'écoles des primes accordées aux fonctionnaires de l'enseignement primaire qui ont dix ans ou plus de service, suivant l'échelle actuellement en vigueur. »

La proposition suivante est adoptée unanimement: « l'Association a appris avec peine la perte dont M. J.-A. Filteau, inspecteur d'écoles, vient d'être affligé par la mort de son épouse. Elle le prie de bien vouloir accepter ses sympathies les plus sincères. »

Avant la clôture de la séance, le programme suivant est arrêté pour la prochaine réunion de janvier 1909:

- 1° « Création de caisses d'épargne scolaires, » par M. C.-J. Magnan;
- 2° « Des voies et moyens pour amener la création des certificats d'études primaires », par M. Nérée Tremblay;
- 3° Sujet de discussion proposé par M. J.-G. Tremblay: « De l'opportunité de donner quelques notions d'enseignement pratique aux candidats aux divers brevets; »
- 4° Autre sujet de discussion proposé par M. Chs.-A. Lefèvre: « Comment faire l'éducation du caractère des enfants. »

La séance est levée à 2.30 heures.

Association des Institutrices catholiques

Section de Montréal

L'assemblée bi-annuelle des institutrices fut tenue à l'école Montcalm le 22 mai dernier. Étaient présents: M. l'abbé Perrier, chapelain de l'Association; M. Perreault, directeur-général des écoles; Mesdames Béique, Rottot, Gérin-Lajoie; Mlles Barry, St-Jean, un grand nombre d'institutrices de la ville et de la campagne et plusieurs élèves des cours supérieurs de nos différentes académies.

Après la lecture des minutes de la précédente assemblée, Mlle A. Bibaud, présidente, dans une allocution de bienvenue, adressa au nom de l'Association, des remerciements aux différentes personnes qui, jusqu'ici, ont encouragé l'œuvre de l'éducation. Elle se fait en outre l'interprète de tous les membres pour féliciter M. Perreault de sa récente nomination au poste de directeur-général des écoles. Après avoir dit quelques mots sur la position de l'institutrice, et en avoir montré tout le bon côté, elle termine en présentant Mlle Bélanger qui a préparé un travail sur l'« enseignement de l'anglais aux enfants d'origine anglaise. »

Mlle Bélanger qui dirige aujourd'hui l'académie Saint-François-d'Assises, et qui a enseigné elle-même durant plusieurs années, était tout à fait compétente pour traiter ce sujet. Elle insista sur la nécessité première d'un enseignement vivant, instructif, qui anime tout de suite l'enfant du désir de connaître, c'est-à-dire de s'instruire.

Madame Gérin-Lajoie dit ensuite quelques mots au sujet de la Fédération nationale. Elle parla des questions qui ont reçu jusqu'ici l'attention et l'appui de la Fédération, entr'autres de la tempérance. Elle nous fit part des progrès réalisés par des associations sœurs, fondations des caisses de secours, bureaux de placement, etc. Elle espère que bientôt toutes les associations recevront encore de nouvelles preuves de l'intérêt que leur porte le bureau de direction, car plusieurs beaux projets ne tarderont pas à se réaliser.

M. l'abbé Perrier voulut bien nous communiquer ses vues sur l'enseignement de l'histoire du Canada, enseignement qui ne doit pas se borner à la nomenclature des gouverneurs, des dates, etc., mais qui mettra plutôt en lumière le côté héroïque de notre histoire, l'esprit de sacrifice de nos pères. Parlons à nos enfants, dit-il, de ces héros qui ont lutté, souffert pour la conservation de notre foi, de notre langue, de nos droits; c'est ainsi que nous leur inculquerons le sentiment national, qui n'est autre que l'amour de la patrie.

M. l'abbé Perrier insista encore sur la nécessité de donner aux enfants des notions pratiques sur l'instruction civique, l'hygiène, puis il recommanda aux institutrices d'appuyer fortement sur les fâcheux résultats causés par l'alcoolisme.

La partie récréative de cette séance fut exécutée par des élèves de nos différentes maisons d'éducation.

ANGLICISMES

<i>Anglicismes</i>	<i>Equivalents français</i>
<i>Flag</i> (ang.)	Drapeau, pavillon.
<i>Flask</i> (ang.) s. m.	Gourde, flacon.
<i>Flush</i> (ang.-américain) adj. et s.	Généreux, dépensier, prodigue.
Il s'est montré <i>flush</i>	Il s'est montré généreux.
Faire le <i>flush</i>	Se montrer prodigue, généreux.
<i>Flush</i> , adv.	Facilement, sans difficulté.
Il a passé (son examen) <i>flush</i>	Il a passé sans difficulté.
Le montant était un peu élevé, mais il a payé <i>flush</i>	Le montant était un peu élevé, mais il a payé sans aucune difficulté.
<i>Floux</i> (ang. <i>fluke</i>)	Raccroc, coup plus heureux qu'habile (au billard et au fig.) heureux hasard.
Il a passé son examen, mais c'est un <i>floux</i> .	Il a passé son examen, mais par un coup de hasard.
Il ne fait que des <i>floux</i> . (Au billard) ..	Il ne fait que des raccrocs.

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Savoir lire et écrire

Savoir une langue, c'est pouvoir la parler et l'écrire.

Parler ou écrire c'est tout un, c'est exprimer ce qu'on pense pour le communiquer.

En parlant, on exprime sa pensée par la voix en s'adressant à l'oreille d'autrui pour arriver à son esprit.

En écrivant, on s'adresse aux yeux par des signes conventionnels aussi compréhensibles que la parole pour celui qui sait lire.

La parole écrite parle aux yeux de celui qui lit, et il comprend comme s'il entendait de ses oreilles; de sorte qu'on pourrait dire que *celui qui écrit* PARLE AVEC SA MAIN et *celui qui lit* ENTEND AVEC SES YEUX.

L'écriture comme la parole a pour fin d'exprimer la pensée d'une manière sensible pour la communiquer à autrui.

Savoir lire et écrire c'est d'une part, avoir acquis la puissance de comprendre la pensée d'autrui exprimée par écrit, et, d'autre part, avoir acquis la puissance d'exprimer sa pensée par écrit pour la communiquer.

On ne peut dire avec vérité qu'un enfant sait écrire que lorsqu'il peut exprimer sa pensée par l'écriture.

Exerçons donc nos jeunes élèves aussitôt que possible à exprimer par écrit tout ce qu'ils savent dire.

C'est le vrai et peut-être le seul bon moyen de les accoutumer à rédiger et de leur inculquer l'utilité pratique de l'écriture, de manière à les amener à se servir aussi volontiers de l'écriture que de la parole.

Donnons un exemple d'exercice pour des commençants:

LE MAITRE (ou la maîtresse).—“ Voyons, mes enfants, avez-vous passé de bonnes vacances ?

UN ÉLÈVE.—Oui, monsieur (ou mademoiselle).

LE MAITRE.—Vous me faites une réponse bonne mais courte. Comment me diriez-vous la même chose, si vous aviez eu l'idée de me dire cela sans que je vous le demande.

ÉLÈVE.—M., nous avons passé de belles vacances.

MAITRE.—Êtes-vous contents de les avoir terminées ?

ÉLÈVE.—Oui, M.

MAITRE.—Faites comme pour l'autre réponse et dites-moi cela au moyen d'une phrase.

ÉLÈVE.—Nous sommes contents de les avoir terminées.

MAITRE.—Ne pourriez-vous pas unir ces deux phrases au moyen d'un petit mot qui les attacherait ensemble?

(Les élèves ne trouvent pas).

MAITRE.—Voyons, mes enfants, je vais vous donner plusieurs de ces mots qu'on appelle des *conjonctions*, c'est-à-dire qui servent à *joindre*.

(Le maître donne les mots suivants: *et, car, mais, parceque.*)

ELÈVE.—*M., nous avons passé de belles vacances, mais nous sommes contents de les avoir terminées.*

MAITRE.—Qui est-ce qui voudrait les voir continuer.

(Personne ne répond).

MAITRE.—Bien, mes enfants, je vois, qu'après le repos, vous aimez à reprendre le travail. Vous ne vous rendiez pas compte de cela; vous le sentiez. Il faut vous habituer à vous rendre compte, en réfléchissant, des sentiments que vous éprouvez.

Pourriez-vous exprimer maintenant pourquoi vous ne désirez pas voir les vacances continuer.

ELÈVES.—*Après le repos, nous aimons à reprendre le travail.*

MAITRE.—Très bien, mes enfants; il va falloir rattacher cette pensée aux deux autres par un des mots que je vous ai donnés.

ELÈVES.—(choisisant le mot *car* ou *parceque*) *M., nous avons passé de belles vacances, mais nous sommes contents de les avoir terminées, car après le repos, nous aimons à reprendre le travail.*

MAITRE.—Voilà une phrase bien construite et qui dit quelque chose. Mais pensez-vous que vous intéresseriez un ami en lui écrivant cela d'une manière aussi brève et aussi sèche? Non, il faudrait dire cela d'une manière un peu plus détaillée. Nous n'avons trouvé là, pour ainsi-dire, que les matériaux importants; il nous reste à enjoliver tout cela pour le rendre intéressant. Je vais vous adresser encore quelques questions qui feront trouver des idées à ajouter.

Voyons, aviez-vous désiré ces vacances?

ELÈVES.—Oui, M.

MAITRE.—Pourquoi les aviez-vous désirées?

ELÈVES.—*Parce que nous les avions méritées par le travail et que nous en avions besoin.* (Si les élèves ne trouvent pas ces raisons, il faut les amener à les trouver par d'autres questions, car l'essentiel n'est pas qu'ils aient ces idées, mais qu'ils les trouvent.)

MAITRE.—Puisqu'elles ont été si agréables, comment se fait-il que vous n'avez pas de regrets de les voir finir?

ELÈVES.—*C'est que nous sentons qu'elles ont été suffisantes et que, si elles se prolongeaient, elles deviendraient ennuyeuses.* (voir la remarque précédente.)

MAITRE.—Oui a fixé la durée des vacances?

ELÈVES.—*Ceux qui sont chargés de nous diriger et qui savent mieux que nous ce qui nous est nécessaire.*

MAITRE.—Êtes-vous disposés à bien travailler encore cette année?

ÉLÈVES.—Où, M., pour mériter encore de belles vacances l'année prochaine.

MAITRE.—L'année scolaire n'est-elle pas une image de la vie?

ÉLÈVES.—Où, M., la vie bien employée sera suivie du repos éternel, comme l'année scolaire est suivie des vacances.

MAITRE.—J'espère, mes enfants, que vous comprenez bien que toutes ces idées que nous venons de trouver en causant peuvent s'ajouter à ce que nous avons dit d'abord. N'est-il pas vrai qu'avec tout cela vous pourriez faire une petite lettre intéressante pour un de vos amis? . . . Vous allez l'essayer, et pour vous aider, je vais vous donner un canevas que vous allez prendre par écrit."

Le maître dicte alors le canevas suivant :

CANEVAS.—*Les vacances sont terminées—On les avait désirées—Ce qu'elles ont été. . . pourquoi?—On n'est pas triste de les voir terminées. . . d'où cela vient-il?—On est heureux de retourner à l'école. . . qu'est-ce que cela indique?—Dispositions pour l'année qui commence. . . on veut mériter encore. . . quoi?—Réflexion morale dans laquelle l'année scolaire est comparée à la vie—Comment on a trouvé ces pensées—Formule finale—Signature.*

Nous donnons ci-dessous un travail dans le genre de celui que pourront faire les élèves.

LETTRE A UN AMI

N*** le septembre 1908

Mon cher Georges,

Voilà donc terminées ces vacances que nous avons tant désirées pendant les derniers mois d'école. Elles ont été bien belles et bien agréables; sans doute, parce que nous les avons méritées par notre application au travail.

Je me demande comment il se fait que nous ne sommes pas un peu attristés en voyant finir un temps que nous avons trouvé si délicieux? Cela est pourtant vrai, nous n'avons pas de regret, et, pour ma part, je me sens heureux de reprendre le chemin de l'école. C'est une marque assurée que le repos a été assez long et qu'il deviendrait ennuyeux s'il se prolongeait davantage.

J'espère que tu penses comme moi, et que tu es bien décidé à travailler avec ardeur pendant cette nouvelle année, afin de mériter encore de belles vacances pour l'année prochaine.

Il me vient à l'esprit que l'année d'école est une image de la vie: lorsqu'elle a été bien employée, elle est couronnée par la récompense, c'est-à-dire par le repos bien mérité après le devoir accompli.

Tu vas peut-être trouver cette lettre bien sérieuse? Je dois t'avouer que je n'ai pas trouvé ces idées tout seul; c'est notre maître qui nous les a fait

trouver en nous posant des questions intéressantes qui nous ont obligés à réfléchir. La réflexion nous a rendus capables de ces pensées bien importantes dont j'ai voulu te faire part comme à mon meilleur ami.

Reçois les, mon cher Georges, comme une marque de ma vive amitié et crois-moi toujours.

Ton dévoué,

Jean-Baptiste Lécolier.

Cette lettre n'eût pas été nécessaire; nous avons voulu la donner pour montrer quelque chose dans le genre de ce que nous pouvons attendre des élèves après la préparation bien faite.

H. NANSOT, *Insp. d'écoles.*

LEÇON DE CHOSES

Les outils de l'écolier

M. Chaque métier a ses outils. Vous aussi, mes amis, vous avez les vôtres. Or, tout bon ouvrier doit savoir non seulement à quoi servent les outils de son métier, mais aussi comment on les fabrique. Il leur porte plus d'intérêt à mesure qu'il les connaît mieux, il les emploie avec plus de plaisir. Nous allons, mes chers enfants, commencer aujourd'hui à nous entretenir de vos principaux outils.

D. Nommez-moi les objets dont vous vous servez pour écrire.

R. Pour écrire, nous nous servons des plumes, des porte-plumes, de l'encre, des crayons, de la craie.

D. Pour dessiner, quels sont les objets dont vous faites usage?

R. Pour dessiner, nous employons le crayon, la règle, la gomme à effacer, la boîte de couleurs, le compas, les pinceaux.

D. Pour étudier vos leçons et faire vos devoirs, de quoi vous servez-vous?

R. Nous nous servons de livres, des cahiers et du papier.

M. Nous ne dirons rien du papier et des livres, vous les connaissez par nos leçons précédentes.

Dans cette leçon, nous allons nous entretenir des plumes et du porte-plume. Prêtez-moi toute votre attention.

Il est probable que les Romains connaissaient la plume métallique. Le musée de Naples conserve une plume en bronze découverte à Pompéi, assez semblable aux modernes plumes d'acier. Le moyen-âge employait aussi des plumes en bronze, en argent et en or, mais c'étaient plutôt des objets de luxe et de curiosité. L'usage de la plume métallique dont nous nous servons, ne s'est guère généralisé qu'au cours du XIXe siècle. Nos pères se servaient de plumes arrachées au bout de l'aile des oies et séchées convenablement. Au moyen d'un canif, on les taillait de manière à leur façonner un bec à peu près de même forme que celui des plumes actuelles.

Je vais m'assurer si vous avez retenu ce que je viens de vous dire:

D. Selon toute probabilité, quel peuple connaissait la plume métallique?—Que contient le musée de Naples?—Dans quel pays est située cette ville?—Où fut trouvée cette plume?—A quelles plumes est-elle assez semblable?—Quelles plumes employait aussi le moyen âge?—Qu'étaient plutôt ces objets?—A quelle époque s'est généralisé l'usage de nos plumes métalliques?—Avant cette époque, de quelles plumes se servait-on?—Avec quoi et de quelle manière les taillait-on?

M. *Continuons*: Les plumes que nous employons sont en acier. Si on les faisait en fer, elles plieraient au moindre effort et ne reprendraient pas d'elles-mêmes leur forme. Celles d'acier, au contraire, sont souples, élastiques, elles fléchissent un peu quand on appuie sur la pointe, et se redressent aussitôt après. Les plumes sont faites avec le meilleur acier de Sheffield, laminé en minces feuilles, qui sont découpées en bandes de largeur variable, recuites puis laminées encore aux épaisseurs voulues.

D. Avec quoi sont faites les plumes que nous employons? Pourquoi ne sont-elles pas faites en fer?—Quel est l'avantage de l'emploi de l'acier dans la confection des plumes?—Avec quel acier sont faites les plumes?—Comment cet acier est-il laminé?—Comment ces feuilles sont-elles découpées?—Quelles opérations subissent alors ces bandes?

M. *Achevons notre entretien*:

Les diverses autres opérations s'accomplissent dans l'ordre suivant: 1° découpage; 2° perçage; 3° marquage; 4° recuit; 5° formage; 6° trempe; 7° adoucissage; 8° nettoyage; 9° aiguisage en long; 10° aiguisage en travers; 11° fendage; 12° vernissage. Les opérations ci-dessus, à l'exception de celles qui ont pour but le recuit, la trempe, le nettoyage, le vernissage, etc., se font à l'aide de découpoirs et de presses; chaque plume est présentée sous l'outil par la main de l'ouvrier. Cependant, pour quelques modèles spéciaux, on a trouvé avantage à l'emploi des machines. (Ecrire tous les noms des opérations au tableau noir et dans l'ordre indiqué).

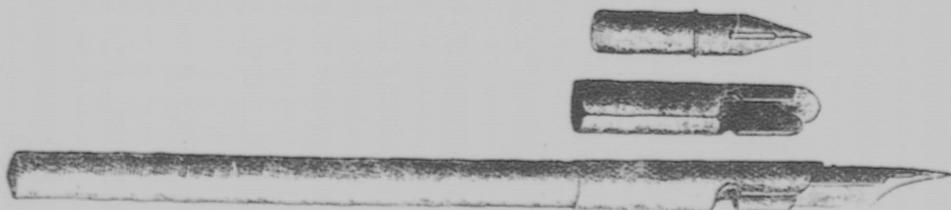
Pour faire une plume, il faut douze ouvriers. Chacun accomplit toujours le même genre de travail, et acquiert ainsi une habileté extraordinaire. Un ouvrier ne pourrait pas achever une plume en dix minutes. Mais douze ouvriers travaillant une minute peuvent en produire 100. L'industrie de la fabrication des plumes métalliques semble s'être particulièrement localisée à Boulogne, en France et à Birmingham, en Angleterre. Ces deux endroits en produisent d'énormes quantités. On attribue l'invention des plumes modernes à un mécanicien français nommé Arnoux.

D. Donnez l'ordre dans lequel s'accomplissent les opérations que subissent les feuilles laminées aux épaisseurs voulues.—Ces opérations à l'exception de celles qui ont pour but le recuit, la trempe, le nettoyage, le vernissage, etc., se font à l'aide de quoi?—Par qui chaque plume est-elle présentée sous l'outil?—Dans l'emploi de quoi a-t-on trouvé avantage pour quelques modèles spéciaux?—Pour faire une plume, combien faut-il d'ouvriers?—Quel genre de travail accomplit chacun d'eux?—Qu'acquiert ainsi chaque ouvrier?—Quel temps faudrait-il à un ouvrier pour achever une plume?—Douze ouvriers travaillant une minute peuvent en produire combien?—Dans quels endroits l'industrie de la fabrication des plumes métalliques semble-t-elle s'être particulièrement localisée?—A qui attribue-t-on l'invention de nos plumes modernes?

M. Prenez vos plumes, et lisez ce qui est imprimé.

D. Qu'indique ce nom et le nombre?

R. Ce nom est celui du manufacturier avec le numéro de la plume.



RÉSUMÉ DE LA LEÇON

Énumération des outils de l'écolier: 1° pour écrire; 2° pour dessiner—Peuple antique qui selon toute probabilité connaissait la plume—Musée de Naples—Où fut faite cette découverte—Ressemblance de cette plume—Plumes du moyen-âge—Ce qu'étaient ces objets—Époque de l'usage de nos plumes métalliques—Plumes dont on se servait

avant—Manière de les tailler—Matières dont sont faites les plumes que nous employons—Pourquoi elles ne sont pas faites en fer—Propriétés des plumes en acier—Acier employé—Comment il est laminé—Opérations que subissent les feuilles—Énumération des autres opérations que l'on fait subir à l'acier—A l'aide de quoi sont faites la plupart de ces opérations—Comment chaque plume est présentée sous l'outil—Ce que l'on emploie pour quelques modèles spéciaux—Nombre d'ouvriers pour faire une plume—Tâche accomplie par chacun—Temps à un ouvrier pour faire une plume—Temps à 12 ouvriers travaillant ensemble pour en produire 100—Endroits où se fabriquent les plumes—A qui on en attribue l'invention—Inscription que porte la plume.

LE PORTE-PLUME

M. *Tenant un porte-plume dans la main.*

D. Comment appelez-vous cet objet ?

R. Cet objet s'appelle un porte-plume.

D. Regardez bien et dites-moi de combien de parties se compose d'ordinaire le porte-plume (Montrer les parties à l'élève).

R. Le porte-plume se compose ordinairement de deux parties : le porte-plume proprement dit et le manche.

D. A quoi sert le porte-plume ?

R. Le porte-plume sert à maintenir les plumes à écrire et à dessiner.

D. Donc qu'est-ce que le porte-plume ?

R. Le porte-plume est une baguette ou une petite tige destinée à maintenir les plumes à écrire et à dessiner. (Faire répéter la définition par 2 ou 3 élèves).

D. De quoi est fait le manche de ce porte-plume ?

R. Le manche de ce porte-plume est fait de bois.

M. Oui, mes amis, mais il y a des porte-plumes dont le manche est en os, en ivoire, en piquants de porc-épic, etc.

D. Ainsi il y a des porte-plumes dont le manche est autre matière que le bois.

M. Retenez ce que je vais vous dire. Les bois les plus employés pour les porte-plumes sont le tilleul, le bouleau, l'aune, le merisier, le cèdre, la palissandre.

Les planches sont d'abord découpées à la scie mécanique en baguettes que l'on arrondit en les faisant passer dans un tube muni à l'intérieur de lames qui tournent rapidement et donnent aux baguettes une forme cylindrique. La partie métallique, le vrai porte-plume, est découpée dans une plaque de fer, d'acier ou de laiton, par des procédés analogues à ceux qui servent à faire les plumes.

D. Quels sont les bois les plus employés pour les porte-plumes ?—Avec quoi et comment sont découpées les planches ?—Comment arrondit-on les baguettes ?—Quelle forme prennent-elles ?—Dans quoi est découpée la partie métallique ou le vrai porte-plume ?—Quels procédés emploie-t-on ?

M. Quant aux porte-plumes de poche dans lesquels la plume se trouve protégée par un tube métallique, on les obtient par le procédé appelé *emboutissage*.

On prend un disque de métal bien recuit, bien mou, et au moyen d'un piston mû par une machine, on le force à s'enfoncer dans une série de cavités de plus en plus petites. Le métal se moule sur chaque cavité jusqu'à former un tube parfait.

Les porte-plumes se fabriquent généralement dans les mêmes usines que les plumes métalliques.

D. Qu'appelle-t-on porte-plumes de poche ?—Au moyen de quel procédé les obtient-on ?—Quel disque de métal prend-on ?—Dans quoi le force-t-on à s'enfoncer ?—Au moyen de quoi ?—Comment se moule le métal ?—Où se fabriquent généralement les porte-plumes ?

Expliquer et faire expliquer aux élèves tous les mots et tous les termes difficiles de la leçon.

Réflexions morales.—Par tout ce que nous venons de dire, vous voyez, mes amis, tous les matériaux et tout le travail qu'exige la fabrication de vos plus élémentaires outils d'écoliers. Ces matériaux, le génie et l'industrie des hommes qui les mettent en œuvre sont dus à la divine Providence qui nous procure tout ce qui nous est nécessaire pour développer et perfectionner nos facultés intellectuelles, comme elle pour-

voit à tous nos autres besoins. Utilisons donc toujours ces objets pour la plus grande gloire de Dieu et que jamais dans le cours de notre vie, ces outils servent à insulter l'infinie bonté de Dieu, à mépriser notre sainte religion et ses ministres. En un mot, que notre devise soit: « Jamais aucun écrit de notre main qui puisse souiller notre beau titre de chrétiens et d'enfants de la Sainte Eglise. »

RÉSUMÉ DE LA LEÇON

Le porte-plume

CANEVAS.—Définition—Parties dont se compose le porte-plumes—Matières dont le manche est fait ordinairement—Autres matières employées pour le manche—Bois employés pour la fabrication du manche—Opérations que l'on fait subir aux planches—Aux baguettes—Forme que prennent les baguettes—Matières dans lesquelles est découpé le vrai porte-plume—Procédés suivis—Porte-plumes de poche—Procédé par lequel on les obtient—Explication du procédé employé—Endroits où se fabriquent généralement les porte-plumes.

Montréal, juin 1908.

FRS. LIENARD, *professeur.*

ARITHMETIC (I)

DISCOUNT

TRUE DISCOUNT.—BANK DISCOUNT.

A **Promissory Note**, or simply a **Note**, is a written promise made by one person to pay a specified sum of money, at a stated time, to some person named in the paper, or to his order, or to bearer.

NOTE

Quebec, April 7, 1908.

\$5370 ⁸⁰/₁₀₀.

Ninety days after date, I promise to pay to F. Thomas, or order, five thousand three hundred and seventy ⁸⁰/₁₀₀ dollars, for value received.

Geo. Bernard.

Geo. Bernard is the **maker** of the note, and F. Thomas is the **payee**.

The Face of the Note is the sum for which it is given, namely \$5370.80.

The Maturity of a note is the date on which it becomes legally due, namely July 9, 1908.

Three days, called *Days of Grace*, are always allowed after a *Note* is nominally due before it is legally due. Thus, a *Note*, payable in 4 months, made on May 10, would be *nominally* due on September 10, and legally due on September 13. Calendar months are always reckoned, so that a note made at two months, on the 28th, 29th, 30th, or 31st of December, 1906, would be nominally due on Feb. 28th, 1907, and legally due on March 3rd, 1907.

(1) Écrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

PRESENT WORTH and TRUE DISCOUNT

Suppose A owes B \$1.06, payable in one year, *without interest* and that B wishes to obtain immediate payment. B cannot compel, by law, A to settle before the expiration of a year. He may however induce him to pay up by taking a certain sum off the debt. This deduction is called *discount*. Thus: *Discount is an allowance made for the payment of money before it becomes due.*

How much in equity should A pay? Let us suppose the current rate of interest to be 6%. It is evident that the sum which A ought to give B should be such that if placed at interest at 6% for one year it would with the interest form \$1.06. The question may now be stated as follows: *What sum, at interest, for 1 year, at 6%, will with the interest amount to \$1.06?* Evidently \$1.

Therefore, the sum which A ought to pay to B, on a debt of \$1.06, due without interest, 1 year hence, is \$1, when the current rate of interest is 6%.

The sum of \$1 which A ought to pay now in order to cancel a debt of \$1.06 due, without interest, 1 year hence is called the **Present Worth** of the debt.

Therefore the **Present Worth** of a debt, payable at a specified time, *without interest*, is such a sum as with its interest, at a rate agreed upon between the parties concerned, will amount to the debt.

The **True Discount** is the difference between the amount of the debt and the **Present Worth**.

In the example just given \$0.06 is the True Discount.

REMARK.—It is evident that the *true discount* is the *interest* on the *present worth* for the time between the payment of the debt and the date when it becomes due.

The present worth corresponds to the principal, the discount to the interest and the debt to the amount.

EXAMPLE 1.—What is the *present worth* and the true discount, at 6%, of the ninety days note for \$5370.80, dated April 7, 1908, given in this article?

NOTE.—No days of grace are counted in finding the true discount of a debt.

The example given above may be expressed in other words as follows: What principal, at interest for 90 days, at 6%, will amount to \$5370.80?

Solution:—\$1 at 6% for 90 days will produce in interest ($\$0.06 \times 90$)

$$\div 365 = \$0.01 \frac{35}{73}$$

Thus \$1. paid now will cancel a debt of \$1.01 $\frac{35}{73}$ due in 90 days. Therefore for each \$1.01 $\frac{35}{73}$ contained in \$5370.80 a dollar should be paid now.

$\$5370.80 \div \$1.01^{35/13} = 5292.50$ times. Therefore 5292.50 times \$1 or \$5292.50 should be paid. The Present Worth of the debt is \$5292.50.
 $\$5370.80 - \$5292.50 = \$78.30$ the True Discount.

Examples:—1. What are the present worth and the true discount of \$1824, payable 3 years 4 months hence, money being worth 6%? *Ans.* \$1520; \$304.

2. What are the present worth and the true discount of \$1450, payable 4 years 2 months hence, money being worth 5%? *Ans.* \$1200; \$250.

(To be continued)

J. AHERN.

DOCUMENTS OFFICIELS

A travers les rapports de MM. les inspecteurs d'écoles (1)

Suggestions et opinions

M. J.-Z. DUBEAU

Districts de Kamouraska et L'Islet

« Quoique le nouveau programme des études soit admirablement bien fait, sa mise en opération cause beaucoup de difficultés. Beaucoup de personnes s'imaginent que l'inscription d'une matière au programme, en nécessite un cours régulier. De là, on passe autant de temps pour une matière secondaire que pour une matière principale; on s'arrête au détail et on n'a pas assez de temps pour enseigner les principaux faits. Ensuite on crie: « Le programme est trop chargé. »

« Il devrait y avoir des livres distincts pour chaque année du cours. L'institutrice saurait mieux ce qu'elle a à enseigner à chaque élève, les parents suivraient plus facilement les progrès et les examens seraient plus uniformes. Le premier de ces livres ne devrait contenir que les principales choses; le second, les mêmes faits, avec quelques détails ou faits secondaires; le troisième, les renseignements fournis par les deux premiers avec des faits ou détails de moins d'importance. Au moyen de cette gradation, l'élève apprendrait, avant tout, ce qui lui est le plus nécessaire. Autant que possible, la forme ou les procédés devraient être les mêmes pour chaque année du cours. Car, pourquoi donner une forme aux analyses en 3^{ème} année et la changer l'année suivante? Pourquoi se servir d'un procédé pour enseigner les règles d'intérêt en 4^{ème} et en employer un autre en 5^{ème}, etc. »

M. A.-M. FILTEAU

District d'Ottawa

« 87 institutrices enseignent pour la première année dans les écoles que je visite, 13 pour la seconde année et 16 n'ont pas de diplôme.

« Ces changements annuels d'institutrices et le manque de formation de ces dernières sont les deux principales causes du peu de progrès des élèves. Les conférences pédagogiques sont certainement le plus précieux auxiliaire qu'aient les institutrices; mais quelques jours de leçons chaque année ne suffisent pas lorsqu'il s'agit d'une matière aussi importante que la pédagogie. Il faut donc la fondation d'une école normale quelque part dans le haut de la province, ce qui, j'ose l'espérer, ne tardera guère. »

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mai et juin 1908.

M. A. FONTAINE
District de Joliette

ÉCOLES MODÈLES.

« Dans plusieurs de mes rapports annuels, j'ai exprimé le désir de voir s'établir, en plusieurs municipalités, des écoles modèles où bon nombre d'élèves de tous les arrondissements pourraient aller puiser des connaissances plus étendues que celles acquises à l'école élémentaire et qui leur seraient d'un grand secours pour les combats de la vie. J'ai confiance que le gouvernement, par des subventions généreuses, favorisera l'établissement de telles écoles partout où elles pourront se maintenir. »

(A suivre)

AVIS AUX INSTITUTRICES

Les primes de \$15, \$20 et \$25 accordées à celles qui enseignent depuis 10, 15 ou 20 ans, seront payées au cours des mois de septembre et octobre 1908.

AVIS AUX SECRÉTAIRES-TRESORIERES

On nous prie de rappeler à MM. les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ce qui suit :

1° Chaque fois que le Département de l'Instruction publique adresse des *blancs* pour recueillir des statistiques, le secrétaire doit répondre à toutes et à chacune des questions sous le plus bref délai ;

2° Indiquer le nom et le montant exact du salaire de chaque instituteur ou institutrice.

**Bureau central des examinateurs catho-
liques de Québec**

SESSION DE JUIN 1908

A la session des 23, 24, 25 et 26 juin dernier, 1797 candidats ont obtenu leur admission à l'examen, dont 833 pour le diplôme élémentaire, 860 pour le diplôme intermédiaire, et 104 pour le diplôme supérieur (académique).

1177 brevets ont été accordés : 439 élémentaires, 666 intermédiaires, 72 supérieurs.

1177 candidats ont réussi, 620 ont été renvoyés. Soit une moyenne de 66% qui ont reçu un brevet et de 34% qui devront reprendre leurs examens.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qui leur ont été soumises à la session de juin 1908.

MATIÈRES	Elément.	Modèle	Académ.
Prières et Catéchisme.....	Très bien	Très bien	Très bien
Lecture française.....	Assez bien	Très bien	Très bien
Lecture latine.....	Bien	Très bien	Très bien
Grammaire française.....	Très bien	Très bien	Excellent
Dictée française.....	Passable	Bien	Bien
Ecriture.....	Faible	Passable	Passable
Littérature.....	Assez bien	Bien	Très bien
Composition française.....	Bien	Assez bien	Bien
Histoire sainte.....	Bien	Très bien	
Histoire du Canada.....	Très bien	Très bien	Bien
Geographie.....	Faible	Passable	Passable
Organisation politique (instruction civique).....	Faible	Faible	Passable
Arithmétique.....	Faible	Bien	Bien
Calcul mental.....	Bien	Bien	Bien
Comptabilité.....	Bien	Très bien	Très bien
Pédagogie.....	Bien	Très bien	Très bien
Agriculture.....	Bien	Très bien	Très bien
Connaissances scientifiques usuelles.....	Bien	Très bien	Très bien
Hygiène.....	Très bien	Très bien	Très bien
Bienséances.....	Très bien	Très bien	Médiocre
Dessin.....	Faible	Passable	Assez bien
Histoire de France.....		Bien	Bien
Histoire d'Angleterre.....		Très bien	Très bien
Toisé.....		Bien	Très bien
Histoire des Etats-Unis.....			Bien
Histoire Ancienne.....			Bien
Histoire de l'Eglise.....			Mal
Algèbre.....			Bien
Physique.....			Passable
Cosmographie.....			Médiocre

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise.....	Mal	Passable	Médiocre
Dictée anglaise.....	Bien	Bien	Bien
Composition anglaise.....	Bien	Bien	Bien
Littérature anglaise.....	Faible	Faible	Très faible

ANGLAIS, POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE
EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise.....	Passable	Passable	Assez bien
Dictée anglaise.....	Bien	Bien	Bien
Composition anglaise.....	Très mal	Mal	Médiocre

Dans la livraison d'octobre, nous publierons la liste des diplômes primaires élémentaires.

Ecoles normales de la province de Québec

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Diplômes accordés le 18 et le 19 juin 1908

Elèves-Institutrices diplômées: 40

DIPLOMES ACADÉMIQUES, 3.—*Avec grande distinction*: Maria Pelletier, Lavaltrie. *Avec distinction*: Marie-Aimée Pampalon, Montréal; Aurore Valois, Notre-Dame de Grâce.

DIPLOMES MODÈLES, 17.—*Avec grande distinction*: Albertine Matte, Ste-Thérèse. *Avec distinction*: Rose Toupin, St-Isidore; Louise Fortin, Montréal; Eugénie Birtz, Drummondville; Marie Beaudry, Val-Racine; Juliette Lacoursière, St-Stanislas de Champlain; Laura Labrosse, Oka; Marie-Rose Gagnon, St-Blaise; Cécile Labrecque, Québec; Clémentine Béchar, St-Edouard; Candide Dupuis, St-Constant; Raphaëla Savaria, Ste-Julie de Verchères; Antoinette Thibodeau, Napierville.

D'une manière satisfaisante: Céline Gaudette, Contreccœur; Elizabeth Ouellette, Terrebonne; Valéda Benoit, Ste-Scholastique; Augusta Vachon, Sturgeon Falls.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES, 20.—*Avec grande distinction*: Marie-Louise Robert, St-Mathias; Berthe Vadenais, Marierville. *Avec distinction*: Irène Duchesneau, Mansonville; Blanche Baker, Montréal; Léa Berthelette, St-Eustache; Auda Brasseur, St-Pie; Marie-Louise Provost, Napierville, Léonie Birtz, Drummondville; Elizabeth Lanouette, St-Isidore; Amanda Renaud, Oka; R.-Hélène Longtin, St-Philippe; Victoire Boire, Tétraultville; Cécile Bélaïr, St-Barthélemi; Régina St-Pierre, South Roxton; Bernadette Lauzon, St-Télesphore; Marie-Louise L'Ecuyer, L'Acadie. *D'une manière satisfaisante*: Antoinette Beaudin, Napierville; Denisa Martin, L'Acadie; Alice Barbault, Ste-Anne de la Pérade; Aurise Lafortune, L'Assomption.

Elèves-instituteurs diplômés: 21

DIPLOMES ACADÉMIQUES, 6.—*Avec distinction*: Eugène Lamarre, Laprairie. *D'une manière satisfaisante*: Osias Monette, St-Constant; Théodule Ouellette, St-Benoit; Joseph Paquin, Louiseville; Edmond Surprenant, Stanbridge, et Avila Beauchesne, St-Anicet.

DIPLOMES MODÈLES, 6.—*Avec grande distinction*: Théophile Tourillon, Montréal, et Amédée Lussier, Sherrington. *Avec distinction*: Georges Pelletier, Lavaltrie. *D'une manière satisfaisante*: Oscar Martin, Montréal; Emile Trudeau, St-Philippe, et Emile Serres, St-Philippe.

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES, 0.—*Avec distinction*: Honorius Pilon, St-Hermas; Omer Bastien, Montréal, et Aimé Vervais, Beauharnois. *D'une manière satisfaisante*: Hilarion Leroux, Montréal; Fabien Longtin, St-Philippe; Antoine Maltais, Montréal; Oscar Leboeuf, Montréal; Hermas Robitaille, St-Hermas, et Albert Michaud, St-Gabriel de Brandon.

ECOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Elèves-institutrices

Ecole Modèle (primaire intermédiaire)

Avec grande distinction: Mlle Hélène Lajoie, Saint-Fulgence de Chicoutimi.

Avec distinction: Mlles Antonie Villeneuve, Ste-Rose de Lima; Annette Lavoie, St-Alexis; Alice Gravel, Tadoussac; Blanche Tremblay, Jonquières.

D'une manière satisfaisante: Mlles Yvonne Boily, St-Gédéon; Clémence Lavoie, St-Gédéon; Yvonne Laberge, Chicoutimi.

Ecole primaire élémentaire

Avec grande distinction: Mlles Lydie Côté, N.-D. de Laterrière; Alice Savard, St-Jérôme; Julie-Anna Villeneuve, St-Jérôme; Marie-Laure Rossignol, Chicoutimi; Azélie Couture, Chicoutimi.

Avec distinction: Mlles Yvonne Girard, N.-D. de Laterrière; Marie Gagnon, Ste-Anne de Chicoutimi; Evelina Desrosiers, Ste-Anne de Chicoutimi; Cécile Girard, St-Alphonse; Flore Duchesne, Ste-Anne de Chicoutimi; Emélie Maltais, St-Bruno; Maria Gobeil, St-Alphonse.

D'une manière satisfaisante: Mlle Marie-Louise Tremblay, Les Eboulements.

ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Diplômes accordés le 19 juin 1908

Académiques.—Avec grande distinction: Mlles Franciza Blais, français et anglais; Louisa Gagnon; français, modèle anglais.

Primaires intermédiaires.—Avec grande distinction: Mlles Suzanne Bonhomme: français et anglais; Anny Chapados: français et anglais; Marie Anne Gosselin, Bernadette Morin, Yvonne Trudeau: élémentaire français.

Avec distinction: Mlles Elisa Bernier, Ernestine Charron, Eugénie Chénard, Héliosa Coulombe, Blanche Déroy, Albertine Dubé: élémentaire anglais; Lucienne Lavoie, Bernadette Leblanc, Blanche Massé: élémentaire anglais; Corinne Talbot, Bernadette Trudeau: élémentaire anglais.

Primaires élémentaires.—Avec grande distinction: Mlles Marie Gagnon, Adélia Dumont, Maria Gasse, Imelda Joubert, Aurélie Saindon.

Avec distinction: Mlles Adéline Belzile, Rosa Cloutier, Cécile Bauville: élémentaire anglais; Blanche Coulombe, Anna-Marie Gagnon, Corinne Gauvreau, Aurélie Gendron, Rosalie Gendron.

D'une manière satisfaisante: Mlles Yvonne Déry, Virginie Langlois: français et anglais; Amanda Ruiguët, Fébronie Verrault, M.-Olive Côté, Clara Gendreau, M.-Adèle Lavoie.

ECOLE NORMALE LAVAL

Elèves-Instituteurs

Diplômes pour Ecole Académique (primaire supérieure)

Avec grande distinction: MM. Arthur Royer, Georges Philippon, Fortuné Bélanger et Alphonse Tousignant: école académique française et anglaise; Joseph Blais: école académique française et modèle anglaise.

Avec distinction: MM. Aristide Magnan: école académique française et anglaise; François Roy et Grégoire Bélanger: école académique française et modèle anglaise; Joseph Frève: école académique française; Zéphirin Boisvert: école académique française et anglaise.

Diplômes pour Ecole Modèle (primaire intermédiaire)

Avec grande distinction: MM. Joseph Labrecque: école modèle française et élémentaire anglaise; Antonio Rouleau, Emile Saint-Louis et Emile Gosselin: école modèle française et anglaise.

Avec distinction: MM. Alphondor Gagnon, Josaphat Guimond, Philippe Bernard, Joseph Barbeau, Polydor Dutil, Maurice Morin, Eugène Dion, Gustave Leboeuf: école modèle française et anglaise; Edouard Bertrand: école modèle française; Adélard Gagnon: école modèle française; MM. Joseph Plourde: école modèle française et anglaise; Alfred Héroux: école modèle française; Napoléon Lavoie: école modèle française et élémentaire anglaise; Georges Dumont: école modèle française; Adelpus Méthot: école modèle française et élémentaire anglaise.

Diplômes pour école primaire élémentaire

Avec grande distinction: M. Hector Carbonneau: école française et anglaise.

Avec distinction: MM. Napoléon Laplante, Roméo Savary, Maurice Fil-

teau, Alphonse Drolet et Olivier Emond: école française et anglaise; Stanislas Lord et Félix Poulin: école française; Joseph Duchaine, Réal Doré, Charles-Edouard Courchesne et Roméo Caron: école française et anglaise; Antoine Richard, Emile Tousignant, Rodolphe Maltais et Henri Dussault: école française; Joseph Daudelin et Arthur Bessette: école anglaise; Eugène Gingras, Achille Letarte et Emile Jolin: école française et anglaise; Arthur Rochefort, Emile Fréchet, Joseph Côté et Ludger Faguy: école française.

Elèves-Institutrices

Diplômes pour Ecole Académique (primaire supérieure)

Avec grande distinction: Mlles M.-L.-Ethel Morin: école académique française et anglaise; M. Rosalba Léveillé: école académique française et modèle anglaise; M.-C. Virginie L'Espérance: école académique française; M.-A. Lucienne Dubois: école académique française et modèle anglaise.

Avec distinction: Mlles A.-V.-Marie Pouliot: école académique française et modèle anglaise; M.-C.-Albertine Rouleau: école académique anglaise et élémentaire française; M.-Agar-Claire Baillargé: école académique anglaise et modèle anglaise; M.-A.-Lucile Dupuis: école académique française et élémentaire anglaise.

Diplômes pour Ecole Modèle (primaire intermédiaire)

Avec grande distinction: Mlles M.-E.-Alexandrine Lemieux: école modèle française; Marguerite-Elise Lamb: école modèle française et anglaise; M.-R.-Georgiana Tremblay: école modèle française et anglaise; M.-A.-A. Martineau: école modèle française et élémentaire anglaise.

Avec distinction: Mlles M.-Hélène Trottier: école modèle française; M.-A.-Y. Gabrielle Deschesnes, M.-I.-Albertine Desruisseaux, M.-A.-E.-Albina Lapointe, M.-B.-Emma Trudel: école modèle française; M.-E.-Joséphine Furoy: école modèle française; M.-A.-Lucia Dussault et Rose-Anna Fleury: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-E.-Céline Dionne: école modèle française; M.-C.-Eva Paradis et M.-M.-Z.-B. Yvonne Boulet: modèle française; M.-Cécile Roy: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-V.-Eugénie Lehoux et M.-H.-Bernadette Trottier: école modèle français; M. A.-L.-Emma Lachance: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-Louise Fleury: école modèle française; M.-A.-Corinne Chamberland, M.-Anna Lebrun, M.-Juliette Dalairé: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-C.-A.-Alexina Bélanger: école modèle française; M.-A.-Georgiana Bergeron: école modèle française; M.-I.-Evangéline Goulet: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-J.-Virginie Pagé: école modèle française; M.-A.-Rose Hébert: école modèle française; M.-E.-Léda Laforest, M.-A.-Stella Labrecque, M.-R.-J.-Noémie Roy, M.-L.-Mathilde Guay et M.-A.-A.-Aurélia Magnan: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-C.-Alberta Doré et M.-J.-R.-H.-Emilie Lindsay: école modèle française; M.-B.-Emilie Pelletier: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-J.-Stella Lafleur: école modèle française et anglaise; M.-Alfredine Lefebvre: école modèle française et élémentaire anglaise; M.-Rosa Chabot: école modèle française et anglaise; Agnes-I. McKenna: école modèle anglaise et française.

Diplômes pour école primaire élémentaire.

Avec distinction: Mlles M.-B. Lucretia Pérusse, M.-L.-Adine Blouin, B.-M. Corinne Garneau, M.-Anne Bernier, M. Alice Bisson, M.-A.-Louise Dostaler et M.-A.-J. Yvonne St-Amant: école élémentaire française; M.-Laura Chrétien: école élémentaire française et anglaise; M.-B.-Laura Gauthier, M.-H.-Yvonne Lebrun, M.-Desanges Jobin, M.-A.-J.-Aida Paré, M.-Laura Dussault, M.-A.-Blanche Kérouack, M.-Emilie Demers, L.-M. Amabilis Grandbois, M.-Yvonne Phenix, Edith Lebrun et M.-Berthe Lafleur: école élémentaire française; M.-Ange Packwood: école élémentaire française et anglaise; M.-A.-Eva Cloutier, M.-E.-Grazielle Robitaille, M.-Louise Marquis, M.-C.-R.-Anna Girard et M.-P.-Valentine Paré: école élémentaire française; M.-R.-Béatrix Grégoire: école élémentaire française et anglaise; M.-J.-Amazélie Paré, M. R.-Blanche Bégin, M.-C.-R.-Anna Hudon dit Beaulieu, M.-Joséphine Castonguay, M.-A.-Albertine Falardeau, M.-A.-Nellie Douville et M.-Julia Beauchamp: école élémentaire française.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA MESSE (1)

Nous commençons aujourd'hui à donner une explication aussi claire que possible des cérémonies de la messe, en analysant de notre mieux saint Thomas d'Aquin.

Comme il est convenable d'entourer une aussi grande action de toute la solennité possible, la Messe, sauf exception, ne se dit que dans des lieux consacrés et sur un autel ou au moins une pierre renfermant des reliques des martyrs et ointe d'huile sainte par l'évêque, suivant des rites qui remontent à la plus haute antiquité : Jacob est-il écrit au XXVII^e chapitre de la Genèse, ayant aperçu Dieu en songe prit la pierre qui lui avait servi pour appuyer sa tête et après avoir oint d'huile cette pierre, il la consacra en disant : Ce lieu est terrible ! car il est la demeure de Dieu et je ne le savais pas. Et il promit à Dieu la dime de tout ce que Dieu lui donnerait.

Ensuite le prêtre se revêt de vêtements particuliers, portant l'image de la croix pour signifier que c'est le sacrifice de la croix qui va se renouveler entre ses mains ; et dans les solennités, l'évêque change même de chaussure, afin de signifier qu'il ne touche en quelque sorte à plus rien de la terre pendant toute la cérémonie.

Notons encore que le prêtre ne doit jamais dire la messe seul, ou sans au moins un servant qui représente le peuple, car le prêtre est le ministre de Dieu ou son intermédiaire. Plusieurs fois pendant la messe, il parle de ceux qui l'entourent, et il parle constamment au pluriel (2).

(A suivre)

L'abbé C. RAMBAUD.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

La bonne Louise

La *petite Louise* est une fille *aimable*, fort *obéissante*, fort *douce*, fort *gentille* ; elle est *assidue* à l'école, *attentive* pendant les leçons et fort *réservee* dans son langage et ses manières. Elle se montre *reconnaissante* envers ses parents et son insti-

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1908.

(2) Reproduit de *l'Ecole Française* de Paris.

tutrice, *douce* et *obligeante* envers ses camarades, *polie* et *prévenante* envers tout le monde.

EXERCICES.—Souligner les mots qui indiquent les bonnes qualités de Louise.— Transcrire la dictée: 1° au pluriel: *Louise et Gabrielle...*; 2° au masculin singulier: *Le petit Louis...*

II

LA RIVIÈRE

Petite rivière, tu coules au milieu de la prairie, entre deux rangées de peupliers. Ton eau est fraîche et claire. Tu fais mouvoir, non loin de ta source, un moulin qui fournit de farine les habitants de la paroisse. Petite rivière, quoique modeste, tu te rends utile. Etre utile est la première des qualités.

EXERCICES.—Qu'est-ce qu'une *rivière*? — un *fleuve*? — Comment une rivière est-elle utile? ? Qu'est-ce qu'une *source*? — Où se jette la rivière? le fleuve? — Trouver le contraire de *petite*, *fraîche*, *claire*, *voisin*, *modeste*, *utile*. Joindre les mots trouvés à un substantif. — Que veut dire le mot *mouvoir*?

Relever séparément les noms et les verbes. Indiquer, pour chaque verbe, la conjugaison.

RECITATION

I

O Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux!
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix:
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

II

LES PREMIERS SOUS

Louis savait tout un verbe sans faute.
On lui donna deux petits sous.
« Regardez, c'est à moi, » criait-il à voix haute.
Le vieux Curé lui dit: « Bien! mais qu'en ferez-vous?
Que ferez-vous, Louis, d'une aussi grosse somme? »
Louis les donne aux malheureux.
« Ah! reprit le Curé, cher enfant généreux,
Le ciel vous bénira lorsque vous serez homme. »
Etre savant, c'est bien; charitable, c'est mieux.

J.-M. VILLEFRANCHE.

REDACTION

LE MORCEAU DE PAIN

1. En revenant de l'école, je vis dans la rue, un pauvre homme âgé, presque infirme, mal vêtu, se baisser et ramasser sur le trottoir, devinez quoi?... Un morceau de pain que mon camarade Robert venait de jeter.

2. Je ne sais pourquoi, mais je sentis tout à coup les larmes me monter aux yeux. Ce pauvre homme me fit une grande pitié. Il avait donc bien faim pour ramasser ce mauvais croûton et le manger avidement ? Il n'avait donc pas d'enfants pour le soigner, pour lui donner le nécessaire sur ses vieux jours ? Ou bien ces enfants ingrats l'avaient-ils abandonné ?

Il y a des malheureux qui ont faim, de pauvres vieux qui ne mangent pas à leur appétit. Mon Dieu, que c'est triste !

Et il y a aussi des petits garçons qui jettent le pain qu'ils ont de reste à leur goûter ; des enfants qui trouvent mauvais le pain tout seul, et réclament avec le pain des friandises.

Les uns sont bien légers, bien étourdis ; les autres gourmands. Je n'avais pas réfléchi à tout cela.

Désormais, il ne m'arrivera plus de trouver le pain trop sec et moins encore de le jeter. Je songerai aux pauvres qui ont faim, et je partagerai avec ceux que je rencontrerai sur ma route, ce que le bon Dieu m'accorde si généreusement.

QUESTIONNAIRE.—Qu'avez-vous vu dans la rue ? — Quelle impression avez-vous éprouvée ? — Quelles réflexions avez-vous faites, 1° sur le pauvre vieillard qui a ramassé le pain ; 2° sur l'enfant qui l'avait jeté ? — Quelles résolutions avez-vous prises ?

CANEVAS.—1. Vous avez vu un pauvre homme ramasser un morceau de pain jeté dans la rue par un enfant. — 2. Qu'avez-vous pensé ?

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

CARILLON

Voyez-vous, sur ces hauteurs pittoresques, ce noble drapeau qui flotte fièrement dans les airs, pendant que toute une armée, exaltée par l'ivresse de la victoire, le salue de ses acclamations délirantes ? Voyez-vous ce général, couvert de poussière et de gloire, qui contemple de son ail d'aigle la déroute honteuse d'innombrables bataillons ennemis ? Entendez-vous les échos de ce lac majestueux qui font monter vers le ciel toute cette rumeur glorieuse ? Ah ! je reconnais les couleurs de la France : c'est une armée française, c'est un drapeau français, c'est une victoire française. La gloire de la France n'est pas morte, et les noms de Montcalm et de Carillon s'inscrivent en lettres immortelles dans ses fastes militaires.

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—hauteurs : élévations, collines ; ne pas confondre avec auteur qui désigne celui qui a fait une œuvre.—drapeau : diminutif de drap.—exaltée : emporte dans les hauteurs.—salut : quel est le sujet de ce verbe ? armée. Qu'est-ce

que le mot *le* qui précède? un pronom personnel remplaçant *drapeau*, il est compl. dir. de *salue*.—*œil*: donnez le pluriel: *yeux*.—*échos*: réflexion de son arrêté dans sa course. C'est pour le son le même phénomène que la réflexion de l'image par un miroir, que le recul d'une balle qui frappe un mur, etc.—*font*: donnez le présent du verbe *faire*: *je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites* (et non *faisiez*), *ils font* (et non *faisent*).—*les couleurs*: c'est-à-dire le drapeau, qui se distingue pour chaque nation principalement par ses couleurs et leur disposition.—*Montcalm*: Parlez de ses faits d'armes au Canada, de son beau caractère, de sa mort glorieuse.—*Carillon*: montrer ce lieu historique sur la carte.—*fastes*: actions glorieuses dignes d'être conservées dans l'histoire.

II

LA PATRIE

Quel mot *puissant* et *magique*, que celui de patrie! et, comme il éveille dans notre pensée une image toute pleine à la fois de douceur et de majesté? Voici la patrie: *cette maison où votre âme s'est épanouie* sous les regards attendris d'un père, qui reste toujours embaumée pour vous du parfum des baisers maternels; ces chemins que vos premiers pas ont foulés si souvent et si gaiement; ces horizons connus, ces eaux courantes et ces bois; tous ces chers objets que vous avez naïvement associés aux plus vives impressions de votre enfance? Et ce coin de terre où dort la cendre à peine refroidie de vos aïeux, suivis et gardés dans la tombe par la piété de vos souvenirs: oui, tout cela, c'est la patrie.

N'est-ce-pas, mes enfants, que notre chère patrie canadienne nous a paru belle et glorieuse au cours des inoubliables fêtes de Laval et de Champlain? En faisant revivre ces deux héros, c'est tout le passé si cher à nos cœurs canadiens-français que l'on a ressuscité d'une façon grandiose.

QUESTIONS.—1. Quel est le sens des mots: *puissant* et *magique*, dans la première phrase? — 2. Analyser grammaticalement: *Cette maison où votre âme s'est épanouie*.

RÉPONSES.—1. *Puissant*: qui est capable de produire un grand effet dans l'esprit, dans l'imagination, sur le cœur.—*Magique*: se dit au figuré de ce qui étonne, enchante, fait illusion; qui est capable d'opérer des prodiges au-dessus de la nature.

2. *Cette maison où votre âme s'est épanouie*.

Cette, adj. démonstratif, f. s., détermine *maison*.

maison, n. c. f. s., compl. explicatif de *patrie*.

où, pr. rel., 3e pers. sing., compl. indirect de *est épanouie*.

votre, adj. poss., f. s., déterm. *âme*.

âme, n. c. f. s., sujet de *est épanouie*.

s', pr. pers., 3e pers. sing., compl. dir. de *est épanouie*.

(*s'*) *est épanouie*, v. pronom. passé indéfini, 3e pers. sing., 2e conj.

RECITATION

Oh! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où, tout enfant, d'une voix douce et claire
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère
Et la petite école, où trainant chaque pas,
Vous alliez le matin, oh! ne la quittez pas.
Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
Dans l'église avec vous chanter au même banc,
Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

A. BRIZEUX.

REDACTION

Sujet à traiter

LA PROPRETÉ

En quoi consiste la propreté?
 Est-ce une qualité?
 À quoi reconnaît-on un enfant propre?
 Quels sont les avantages de la propreté?

Sujet traité

1° La propreté consiste à ne jamais supporter la moindre malpropreté sur soi ou sur ses vêtements, à prendre soin de sa personne sans coquetterie, à prendre soin aussi de ce que nous portons.

2° La propreté est une qualité très nécessaire; nous devons, autant que possible, être agréables à ceux qui nous entourent et la propreté est une des premières conditions pour y arriver. Tout ce qui est négligé, malpropre, est désagréable à voir et indique le désordre et l'esprit peu équilibré.

On reconnaît un enfant propre à sa figure toujours bien débarbouillée, à ses cheveux bien brossés et peignés, à ses mains irréprochables, à ses souliers bien tenus ainsi que ses vêtements. Son aspect est engageant.

3° La propreté a de grands avantages; elle est nécessaire à notre santé; en effet, nous respirons par les pores de notre peau, il est donc indispensable que ces pores ne soient pas recouverts de poussière! Elle nous rend plus sains, plus vigoureux, plus agréables à notre prochain.

Il faut donc s'habituer de bonne heure à une très grande propreté et ne jamais nous permettre de venir en classe avec une figure barbouillée et des mains dont la blancheur serait douteuse.

Dictée supplémentaire

L'ÉPARGNE ET LES CAISSES D'ÉPARGNE

Dans son bienfait économique et moral, la caisse d'épargne stimule l'ouvrier à faire des économies, c'est-à-dire à retenir ses dépenses au-dessous de ses recettes; à vivre laborieux, sobre, rangé, dans une pensée de sage prévoyance. On apprend ainsi à régler sa vie en ordonnant sa dépense, en aménageant ses ressources. Ce n'est point là le sentiment égoïste, aveugle et bas de l'avare, mais, au contraire, un sentiment élevé, éclairé et qui naît d'un louable respect de soi et souvent aussi du dévouement. C'est le citoyen qui veut suffire lui-même à son existence sans tomber à la charge de la société; c'est le travailleur qui aspire à améliorer sa condition par le travail et l'ordre, par la vertu; c'est le père de famille qui s'efforce par affection autant que par devoir, d'assurer le bien-être de sa famille et d'accroître ce bien-être. L'exercice habituel de l'économie par raison de prévoyance, la résistance habituelle à des attraits futiles ou nuisibles, constitue une gymnastique morale qui fortifie la volonté, grandit l'énergie, forme le caractère et rend l'homme capable de plus d'efforts pour le travail, pour la conduite de sa vie, pour la bonne et sage direction de sa fortune et de sa famille.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

COMMENT NOS PÈRES ONT CONQUIS LA LIBERTÉ

Le drapeau *fleurdelisé* était parti, mais la croix était restée, et la croix, c'est la force, c'est la victoire. Elle brillait au front de nos églises; nos *ancêtres* se groupèrent autour d'elle. Fermant l'oreille aux promesses comme aux menaces, ils se ramassèrent sur eux-mêmes pour réparer leurs forces; ils retournèrent à la charrue qu'ils avaient laissée pour la carabine; ils prièrent, ils espérèrent, ils se *souvinrent* et opposèrent une masse impénétrable à toutes les tentatives d'anglicisation. Puis, lorsque la nationalité canadienne-française eut guéri ses blessures, lorsque, sous le souffle du clergé, les collègues et les écoles, comme autant de citadelles, se furent *multipliés* sur la surface de notre pays, lorsque des générations nouvelles se furent formées aux combats de la plume et de la parole, nous primes *tout à coup* l'offensive. Les parlements retentirent de l'éloquence enflammée de nos orateurs, nos *publicistes* exposèrent au grand jour les plaies de l'*oligarchie* régnante, et livrèrent en pâture à l'indignation populaire des abus et des iniquités qui firent pâlir les oppresseurs. La lutte fut longue et acharnée; les échos de *Westminster* en retentirent; on vit même éclater au milieu de nous la guerre civile avec son triste cortège d'excès, de fureurs et de vengeances. Mais enfin le moment du triomphe arriva. Un jour, le soleil *radieux* de la liberté se leva sur nos têtes; la nationalité canadienne-française *avait conquis* le droit de se gouverner elle-même, et après trois quarts de siècle de *combat*, on vit à la tête du gouvernement de ce pays un premier ministre canadien-français, Sir Hippolyte Lafontaine.

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*fleurdelisé*: orné de *fleurs de lis*: c'était alors le drapeau français.—*ancêtres*: quel autre mot pourrait-on mettre à la place? *aïeux*. remarques sur ce dernier mot.—*souvinrent*: donner les temps primitifs.—*multipliés*: justifiez le masculin pluriel: l'auxiliaire être est mis pour avoir, le verbe étant réfléchi; le complément direct qui précède est *se* qui remplace *collèges* et *écoles*: le masculin pluriel s'ensuit.—*tout à coup*: signifie subitement; *tout d'un coup* signifierait *en une seule fois*.—*publicistes*: ceux qui écrivent sur la politique, sur les questions sociales, etc.—*oligarchie*: gouvernement où l'autorité est dans les mains de *quelques hommes* puissants. Lorsqu'un seul gouverne, le gouvernement est une monarchie.—*Westminster*: un des quartiers de Londres, où se trouve le Palais législatif d'Angleterre.—*radieux*: qui a des rayons; donnez des mots de la même famille: *radiation*, *radiateur*, *raie*, *rayon*, etc.—*avait conquis*: donner les temps primitifs du verbe *conquérir*: conquérir; conquérant; conquis; je *conquiers*, etc.: je *conquerrai*, etc.: le subjonctif présent est: que je conquière, que tu conquières, qu'il conquière, que nous conquérions, que vous conquériez, qu'ils conquièrent.—*combat*: justifiez le singulier: il s'agit d'un *combat continu* qui a duré trois-quarts de siècle.

Relevez tous les participes passés de la dictée et justifiez l'accord ou le non accord.

ANALYSE

Lorsque des générations nouvelles se furent formées aux combats de la plume et de la parole, nous primes tout à coup l'offensive.

PRINCIPALE: *Nous primes tout à coup l'offensive;*

COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE de *primes*: *lorsque des générations nouvelles se furent formées aux combats de la plume et de la parole.*

Il y a inversion; c'est pourquoi la conjonction *lorsque* (qui devrait être entre les deux propositions pour les lier) se trouve en tête de la phrase. Cette inversion produit le meilleur effet et peint bien la prise *tout à coup* de l'offensive. Le rôle de *lorsque* est de rattacher la *complétive* au verbe *primes*.

La phrase ainsi comprise n'offre pas de difficultés pour l'analyse grammaticale.

II

LE VER À SOIE

Dans les climats d'où le ver à soie est originaire, la température ne varie point comme dans les pays du nord. On abandonne à la nature le soin de faire éclore et de nourrir cette chenille précieuse, qui est sortie de l'œuf sans le secours de l'homme. Quelques jours après que la feuille du mûrier a percé le bouton, le ver à soie se répand sur l'arbre, où il grossit et file son cocon. Pour nous, c'est à des soins de plusieurs mois que nous devons la récolte de la soie. Après avoir choisi des œufs d'excellente espèce, on les fait éclore à la chaleur d'un feu artificiel ou à la température naturelle de la saison: huit jours leur suffisent ordinairement pour passer à l'état de larves. Le ver à soie est sujet à plusieurs transformations; la première commence le septième jour après sa naissance et dure environ deux semaines; les autres sont moins longues et se succèdent de sept à sept jours: on les appelle mues.

QUESTIONS.—D'où le ver à soie est-il originaire? Qu'appelle-t-on *mues*? Donnez un adjectif et un verbe dérivés du mot *climat*.—Trouvez le contraire de *artificiel*.—Analysez grammaticalement *on les fait éclore à la chaleur*.

RECITATION

LA PRIÈRE DU SOIR

Le soir calme mon cœur de sa paisible haleine;
Et c'est l'heure où le corps, par le travail dompté,
Accepte que l'esprit retourne à ta Bonté:
O Seigneur, me voici devant Toi, l'âme pleine.

10

Dès l'aurore, intrépide et faible, j'ai lutté
Pour exalter en moi ta gloire suzeraine:
O Toi qui combattis avec lui, rassérène
Celui dont tu soutins l'humble déloyauté.

Rien n'est digne de Toi dans mes œuvres présentes;
Mon passé n'a de bon que tes propres apports:
Demain, c'est l'inconnu troublant dont tu m'exemptes.

Je t'offre cependant mes timides efforts,
Et te sachant mon Dieu, Seigneur, je te confie
Le jour qui fuit, la nuit qui vient, toute ma vie.

FR. V. M.

COMPOSITION

La veille des vacances et le lendemain de la rentrée.—Deux petits tableaux à tracer, en mêlant aux impressions spontanées quelques impressions morales.

PLAN.—Veille du départ.—On range les pupitres.—Quelques élèves disent adieu pour toujours à la classe.—Adieux au maître.—La rentrée; la grande classe est claire et propre; les élèves sont dispos.—Bonnes résolutions.—Les nouveaux.

Développement.—La veille des vacances et le lendemain de la rentrée sont deux jours d'une physionomie bien particulière, et de grande excitation pour les élèves. La veille des vacances! On va partir! Quel branle-bas! Les dernières leçons sont écoutées d'une façon distraite; l'esprit est loin. Il voyage par avance dans les grands espaces où l'on ira s'ébattre.

C'est le dernier après-midi. Voici qu'on vide les pupitres, qu'on met en tas livres et cahiers. Quelle activité! La ficelle réunit histoires, grammaires, géographies qui vont longtemps dormir. Les vieux papiers sont jetés au panier. On s'interpelle bruyamment, les uns chantent, les autres rient.

Pour quelques élèves cependant, ce jour est triste: c'est la fin des années d'études, années qu'ils regretteront bien souvent, qui resteront les plus heureuses et les plus charmantes de leur vie, quoi qu'il leur advienne ensuite.

—Au revoir, maître!

—Au revoir, mes enfants. A l'année prochaine!»

Et l'on se sépare, et la grande classe devient muette et triste comme un sépulcre.

.....
Les vacances ont pris fin. On a bien profité du repos et fait grande provision d'air. Les joues sont fraîches et hâlées, les yeux sont brillants. Elle fait plaisir à voir, cette belle jeunesse de la rentrée. On est revenu la veille. La plupart sont heureux de se remettre à l'œuvre; après la longue inaction, une soif de travail saisit les écoliers, et ce premier jour de classe est ordinairement un jour de belle ardeur; on prend les meilleures résolutions. Un si bel ordre règne partout: les murs, les pupitres ont été fraîchement peints, le plancher bien lavé; le soleil de septembre dore les fenêtres; le maître est souriant et calme, reposé aussi. Qui ne serait dispos dans un pareil milieu?

Les nouveaux regardent timidement à droite et à gauche. Eux seuls seront tristes quel que temps, avant de s'acclimater.

Dictées supplémentaires

I

CHAMPLAIN, HOMME DE FOI

C'est avec un grand esprit de foi que Champlain comprit et remplit sa mission providentielle. Il lui sembla que Dieu avait creusé cette immense vallée et préparé ces plaines fertiles, pour y asseoir un jour un grand empire chrétien, fondé par la France catholique, et gouverné par elle, mais dans lequel tous les peuples de l'Amérique

auraient droit de cité par le baptême. C'est la capitale de cet empire du Christ qu'il voulut fonder, et il en choisit avec soin tous les premiers citoyens. Il voulut qu'ils fussent tous d'une foi non suspecte, de mœurs intègres et d'une piété sincère, pour conquérir à la civilisation et à l'Évangile les peuples païens de ces vastes contrées par l'exemple des vertus chrétiennes et d'une société parfaitement ordonnée autant que par la prédication des missionnaires. Tant qu'il vécut, la colonie fut moins une ville qu'une famille chrétienne dont il était le père, et une paroisse plutôt qu'une cité. La première église s'éleva auprès de la première maison, et le gouverneur ne fut que le premier et le plus fidèle paroissien.

MGR L.-N. BÉGIN.

(*Lettre pastorale, juillet 1908.*)

II

L'AMBITION

Je saurai bien m'affermir, dit l'ambitieux, et profiter de l'exemple des autres; j'étudierai le défaut de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. Folle précaution! car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précèdent?

O homme! ne te trompe pas: l'avenir a des événements trop bizarres, et les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes pour pouvoir être arrêtées de toutes parts. Tu arrêtes cette eau d'un côté, elle pénètre de l'autre; elle bouillonne même par dessous la terre. Vous croyez être bien muni aux environs; le fondement manque par en bas, un coup de foudre frappe par en haut.—Mais je jouirai de mon travail.—Eh quoi! pour dix ans de vie!—Mais je regarde ma postérité et mon nom.—Mais peut-être que la postérité n'en jouira pas.—Mais peut-être aussi qu'elle en jouira.—Et tant de sueurs, et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustices, sans pouvoir jamais arracher à la fortune, à laquelle tu te dévoues, qu'un misérable peut-être.

Regarde qu'il n'y a rien d'assuré pour toi, non pas même un tombeau pour graver dessus les titres superbes, seuls restes de ta grandeur abattue. L'avarice ou la négligence de tes héritiers le refuseront peut-être à ta mémoire, tant on pensera peu à toi quelques années après ta mort! Ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition infinie. O les dignes restes de ta grandeur! O les belles suites de ta fortune! O folie! O illusion, O étrange aveuglement des enfants des hommes!

BOSSUET.



ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

OU MÈNE L'IVROGNERIE

Avec l'ivrognerie, tout s'en est allé de ce qui constitue l'homme, la grandeur du chrétien, la paix du foyer domestique. Et comment pourrions-nous être étonnés de ce terrible aboutissement? Les enseignements de la religion ne s'accordent-ils pas avec les leçons de l'expérience, avec les données de la science médicale et économique pour démontrer que l'intempérance est la ruine des richesses et de la santé, que l'ivrognerie est, selon le langage de saint Jean Chrysostôme, « la source, le principe, la mère de tous les vices », qu'elle « ravale l'homme et le met au-dessous de la brute elle-même. »

MGR J.-A. ARCHAMBAULT.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQVES

1. Dans tous les endroits où il existe des abstinents, c'est-à-dire des personnes qui ne font pas usage de boissons alcooliques, les compagnies d'assurance sur la vie ont constaté que la mortalité, chez les abstinents, est de 25% moindre que chez les non-abstinents; si alors, il meurt dans cette proportion 42 abstinents, combien mourra-t-il de non-abstinents?

Solution:—1. — $0.25 = 0.75$.

$$42.00 \div 0.75 = 56. \text{ Rép.}$$

2. Un ouvrier mécanicien gagne \$3.50 par jour et il travaille en moyenne 306 jours par année. S'il dépense, en moyenne \$0.30 par jour pour boissons alcooliques, quelle somme dépense-t-il d'une manière nuisible dans une année? Combien pour cent de ses gages sont dépensés pour de l'alcool? La somme dépensée représente l'intérêt de quel capital à 5%?

Solution:— $\$0.30 \times 365 = \109.50 , la somme dépensée.

Il gagne $\$3.50 \times 306 = \1071 , le total de ses gages.

$$\$109.50 \div 1071 = 0.10 \frac{1}{5} = 10 \frac{1}{5} \%$$

$$\$109.50 \div \$0.05 = 2190, \text{ le capital cherché.}$$

3. Un jeune homme de mes amis vient de faire baptiser son premier enfant. Il avait pour habitude de prendre comme prétendu fortifiant un verre de brandy de temps en temps. Il a constaté qu'il buvait en moyenne une bouteille par semaine à \$1. Il a compris non seulement l'inutilité, mais même le danger d'un pareil usage. Il a décidé de mettre le montant ainsi dépensé en boisson chaque année au crédit de son enfant dans une banque jusqu'à son âge de majorité. Quel montant touchera-t-il à cette époque sans compter les intérêts?

$$\$1 \times 52 \times 21 = \$1092. \text{ Rép.}$$

Enseignement agricole

DICTÉE

LA VACHE

Parmi les animaux domestiques il n'en est peut-être pas qui nous rendent plus de services que la vache. En premier lieu, elle nous donne le lait. Ce liquide précieux ne constitue pas seulement un aliment sain et nutritif¹, il fournit encore la crème et le beurre qui jouent un rôle important dans l'alimentation.

Ce ne sont pas les seuls services que nous rend la vache.

Quand elle ne produit plus de lait, on l'engraisse et on la vend pour la boucherie. Sa chair, pour n'être pas aussi délicate que celle du bœuf, n'est cependant pas à dédaigner².

Les débris³ du corps de la vache sont aussi employés utilement. Les tanneurs transforment sa peau en cuir pour les cordonniers; ses os calcinés⁴ donnent le noir animal, qui sert à clarifier⁵ le sucre. Avec ses cornes on fabrique des peignes; son poil fournit la bourre dont on garnit les matelas des hôpitaux. Enfin, ses intestins rendus incorruptibles⁶ se transforment en cordes pour les instruments de musique.

C. WIRTH.

EXPLICATION DES MOTS.—¹Nutritif: propre à nourrir.—²Dédaigner: à négliger, à laisser de côté.—³Débris: ce qui reste après avoir pris la viande.—⁴Calcinés: chauffés fortement.—⁵Clarifier: rendre clair.—⁶Incorruptibles: qui ne peuvent se corrompre, s'abîmer.

CORRIGÉ DE LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en donner les applications.

INTERROGATIONS.—Que veut dire nutritif? Dédaigner? Qu'appelle-t-on débris? Que veut dire calcinés? Clarifier? Incorruptibles?

(Voir les explications ci-dessus.)

APPLICATIONS ÉCRITES.—I. Trouver et écrire les mots qui appartiennent à la même famille que débris.

PROBLEMES AGRICOLES

I. On estime que pour nourrir un bœuf qui travaille tous les jours, il faudrait lui donner chaque jour 46 livres de foin, en le nourrissant exclusivement avec cet aliment. Si on ne lui donnait par jour que 18 livres de foin, et 33 livres de betteraves, on demande combien il faudrait, pour compléter la ration, ajouter d'avoine, sachant que 100 livres de foin peuvent être remplacés par 400 livres de betteraves, ou bien par 50 livres d'avoine?

Solution:—46 — 18 = 28 livres de foin qu'il faut remplacer.

400 livres de betteraves = 100 livres de foin.

33 livres de betteraves = $100 \times \frac{33}{400} = \frac{33}{4} = 8\frac{1}{4}$ livres de foin.

28 — $8\frac{1}{4}$ = $19\frac{3}{4}$ livres de foin qu'il faut remplacer par de l'avoine.

100 livres de foin = 50 livres d'avoine.

$19\frac{3}{4}$ livres de foin = $(50 \times 19\frac{3}{4}) 100 = 9\frac{7}{8}$ livres d'avoine. Rép.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Un négociant achète des soieries et s'acquitte avec 17 billets de banque de \$200: quelle est la valeur de ces étoffes? *Rép.* \$3400.
2. Quelle est la recette d'une compagnie qui transporte par un train de plaisir, 1000 voyageurs payant \$2 chacun? *Rép.* \$2000.
3. Un fermier a vendu 100 moutons au prix de \$7.40 la pièce: quelle somme doit-il recevoir?

Solution:—Pour multiplier un nombre décimal par 100 il suffit de reculer le point de deux rangs vers la droite. Rép. \$740.

4. Quelle somme font 7 billets de \$20? *Rép.* \$140.
5. Que doit-on pour 9 verges de soie à \$0.60 la verge? *Rép.* \$5.40.
6. Que payera-t-on pour 30 gallons de sirop à \$0.80 le gallon? *Rép.* \$24.
7. Que doit-on pour un banquet de 45 personnes à \$3. par tête? *Rép.* \$135.
8. Quelle longueur ferait-on avec 8 pelotes de ficelle de chacune 50 verges? *Rép.* 400 verges.
9. A combien revient la construction d'une clôture de 38 verges de long à \$1.20 la verge? *Rép.* \$45.60.
10. Combien faut-il de verges de calicot pour faire 18 chemises, en employant 3 verges par chemise? *Rép.* 54 verges.
11. Que doit-on pour 27 volumes achetés \$0.80 chacun? *Rép.* \$21.60.
12. Combien y a-t-il de verges de velours dans 9 pièces de 60 verges chacune? *Rép.* 540 verges.
13. Quelle somme faut-il pour payer 67 verges de velours à \$6 la verge? *Rép.* \$402.
14. Un boulanger vend en moyenne 98 pains par jour: combien en vendra-t-il dans une semaine? *Rép.* 686 pains.
15. Une ménagère dépense \$6.80 par semaine: quelle sera sa dépense en 9 semaines? *Rép.* 61.20.
16. Quel est le prix d'une douzaine de poulets à \$0.80 chacun? *Rép.* \$9.60.
17. Une servante gagne \$7.50 par mois: que lui payera-t-on pour 9 mois? *Rép.* \$67.50.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un ouvrier mécanicien reçoit \$59.50 pour 14 jours de travail. Combien de jours pourrait-on le faire travailler pour \$416.50.

Solution:— $\$59.50 \div 14 = \4.25 par jour.

$\$416.50 \div \$4.25 = 98$ jours. *Rép.*

2. Un chemin de fer de 225 milles fait une recette annuelle de $\$1333710$. Combien reçoit-on par mille et quelle est la recette journalière?

Solution:— $\$1333710 \div 225 = \5927.60 , la recette par mille.

$\$1333710 \div 365 = 3654.$, la recette journalière.

3. Quel est le montant d'une facture dont les 625 millièmes s'élèvent à $\$1178.75$?

Solution:— $\$1178.75 \div 0.625 = \$1178.750 \div 0.625 = \$1886$. *Rép.*

4. On a payé $\$111$ pour le salaire de deux ingénieurs mécaniciens. L'un d'eux a travaillé pendant 12 jours, l'autre pendant 15 jours: le prix de la journée de ce dernier surpasse de $\$2$ celui de la journée du premier. Dites le salaire de chaque ouvrier.

Solution:— $\$2 \times 15 = \30 ce qu'un des ingénieurs aurait reçu de plus que l'autre s'ils avaient travaillé le même nombre de jours.

$\$111 - \$30 = \$81$, la somme à distribuer entre les ouvriers en proportion du nombre de jours de travail $15 + 12 = 27$ jours de travail. $\$81 \div 27 = \3 , le prix d'une journée de travail de l'ouvrier le moins payé

$\$3 + 2 = \5 , le prix d'une journée de travail de l'ouvrier le plus payé.

Preuve:—Le travail du 1er ouvrier, 12 jours à $\$3 = \36 .

Le travail du 2e ouvrier, 15 jours à $\$5 = \75 .

$\$36 + \$75 = \$111$.

5. Deux courriers partent ensemble du même lieu, l'un fait 6 milles à l'heure et l'autre n'en fait que 4 et demi. A quelle distance seront-ils l'un de l'autre et du lieu de départ après 18 heures de marche?

Solution:— $6 \times 18 = 108$ milles, distance du 1er courrier du point de départ.

$4\frac{1}{2} \times 18 = 81$ milles, distance du 2e courrier du point de départ.

$108 - 81 = 27$ milles, distance à laquelle ils seront l'un de l'autre.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Une maison et un terrain ont coûté $\$2100$. Un quart du coût de la maison égale un tiers du coût du terrain; on demande le coût de chaque immeuble.

Solution:— $\frac{1}{4}$ du coût de la maison = $\frac{1}{3}$ du coût du terrain;

$\frac{4}{4}$ du coût de la maison = $\frac{4}{3}$ du coût du terrain;

En d'autres termes, la maison a coûté une fois et $\frac{1}{3}$ le prix du terrain, En mettant $\$1$ pour le terrain, il faudra mettre $\$1\frac{1}{3}$ pour la maison et $\$2\frac{1}{3}$ pour le coût des deux immeubles.

Ainsi le terrain a coûté autant de fois $\$1$ qu'il y a de fois $\$2\frac{1}{3}$ dans $\$2100$; la maison a coûté autant de fois $\$1\frac{1}{3}$ qu'il y a de fois $\$2\frac{1}{3}$ dans $\$2100$.

$(2100 \times) \div 2 \frac{1}{3} = \900 , le prix du terrain.

$(\$2100 \times 1 \frac{1}{3}) \div 2 \frac{1}{3} = \1200 , le prix de la maison.

Autre solution:—Soit \$1 le $\frac{1}{4}$ du prix de la maison, alors \$1 aussi, le $\frac{1}{3}$ du prix du terrain.

$\frac{4}{4}$ du prix de la maison = \$1 \times 4 = \$4.

$\frac{3}{3}$ du prix du terrain = \$1 \times 3 = \$3.

D'après la supposition, le prix des deux immeubles = \$4 \times \$3 = \$7.

Sur le coût total \$7, \$4, ou les $\frac{4}{7}$ du tout ont été dépensés pour la maison et \$3, ou les $\frac{3}{7}$ du tout pour le terrain.

$\frac{4}{7}$ de \$2100 = \$1200, le prix de la maison.

$\frac{3}{7}$ de \$2100 = \$900, le prix du terrain.

2. A et B, travaillant ensemble, mettent 8 jours à faire un certain ouvrage, B et C mettraient 10 jours à faire le même ouvrage et C et A mettraient 12 jours. Combien de jours mettraient-ils, travaillant tous les trois ensemble.

Solution:—Dans 1 jour A et B font $\frac{1}{8}$ de l'ouvrage; B et C feraient $\frac{1}{10}$ dans le même temps et A et C feraient $\frac{1}{12}$.

$\frac{1}{8} - \frac{1}{10} = \frac{5}{40} - \frac{4}{40} = \frac{1}{40}$, ce que A fait de plus dans 1 journée que C.

$\frac{1}{12} - \frac{1}{40} = \frac{10}{120} - \frac{3}{120} = \frac{7}{120}$, ce qu'A et C feraient dans 1 jour si le travail de chacun pendant 1 jour était égal à celui de C pendant le même temps.

Donc $\frac{7}{120} = 2$ fois le travail de C pendant 1 jour.

$\frac{7}{120} \div 2 = \frac{7}{240}$, le travail de C pendant 1 jour.

$\frac{7}{240} + \frac{1}{40} = \frac{7}{240} + \frac{6}{240} = \frac{13}{240}$, le travail de A dans 1 jour.

$\frac{1}{8} - \frac{13}{240} = \frac{30}{240} - \frac{13}{240} = \frac{17}{240}$, le travail de B dans 1 jour.

$\frac{13}{240} + \frac{17}{240} + \frac{7}{240} = \frac{37}{240} = 1$ jour.

$\frac{1}{240} = \frac{1}{37}$.

$\frac{240}{240} = \frac{1}{37} \times 240 = \frac{240}{37} = 6 \frac{18}{37}$. Rép.

3. A, B et C travaillant ensemble font un certain ouvrage pour lequel ils reçoivent \$42. Cette somme doit être partagée entre eux en proportion de l'habileté et du nombre de jours de travail de chacun. Combien chacun doit-il recevoir si l'ouvrage d'A est à celui de B comme 2 à 3, celui de B à celui de C comme 4 à 5, que A a travaillé 6 jours, B, 7 jours et C 8 jours?

Solution:—Représentons l'habileté de A par 2, alors celle de B sera 3.

L'habileté de B = $\frac{4}{5}$ de celle de C.

Donc $\frac{4}{5}$ de l'habileté de C = 3

$\frac{1}{5}$ de l'habileté de C = $\frac{3}{4}$.

$\frac{5}{5}$ de l'habileté de C = $\frac{3}{4} \times 5 = 3 \frac{3}{4}$.

$$2 \times 6 = 12$$

$$3 \times 7 = 21$$

$$3 \frac{3}{4} \times 8 = 30$$

$$12 + 21 + 30 = 63.$$

A recevra $\frac{12}{63} = \frac{4}{21}$ de \$42 = \$8.

B recevra $\frac{21}{63} = \frac{1}{3}$ de \$42 = 14.

C recevra $\frac{30}{63} \times \frac{10}{21}$ de \$42 = 20.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Une maison de la valeur de \$4000 est assurée pour les $\frac{3}{5}$ de sa valeur, la prime est de 2%. Peu de temps après qu'on a payé la 1^{ère} prime la maison est détruite par le feu. Combien le propriétaire a-t-il perdu en tout ?

Solution :—Il a perdu $\frac{5}{5} - \frac{3}{5} = \frac{2}{5}$ de \$4000 = \$1600.

Il a perdu la prime c'est-à-dire 2% de $\frac{3}{5}$ de \$4000 = $1\frac{1}{5}\%$ de \$4000 = $4000 \times 0.02 =$ \$48.

\$1600 + \$48 = \$1648. *Rép.*

2. Quel capital placé, à 6%, pour 2 ans 6 mois produira avec les intérêts \$373.75 ?

Solution :—\$1 à 6% pour 1 an = \$0.06.

\$1 à 6% pour 2½ ans = $0.06 \times 2\frac{1}{2} =$ \$0.15.

Ainsi dans 2 ans et 6 mois, à 6%, \$1. deviendra avec les intérêts \$1.15.

Le capital cherché est donc d'autant de fois \$1 qu'il y a de fois \$1.15 dans \$373.75.

$\$373.75 \div \$1.15 = 325.$

Le capital est donc 325 fois \$1 = \$325.

3. A place dans une société \$3200, B y place \$4000 et C \$4500. Le gain total est de \$526.50, quel est le gain de chaque associé ?

$3200 + 4000 + 4500 =$ \$11700 le capital total.

A a droit à $\frac{3200}{11700}$ ou $\frac{32}{117}$ de \$526.50 = \$144. *Rép.*

B a droit à $\frac{4000}{11700}$ ou $\frac{40}{117}$ de \$526.50 = 180. *Rép.*

C a droit à $\frac{4500}{11700}$ ou $\frac{5}{13}$ de \$526.50 = 202.50. *Rép.*

4. Je mélange 3 livres de thé à \$0.40 la livre avec 5 livres à \$0.48. Quel prix dois-je vendre ce thé, la livre, pour faire un gain de 8% ?

Solution :— $\$0.40 \times 3 =$ \$1.20

$\$0.48 \times 5 =$ 2.40

8 = \$3.60, le coût des 8 livres.

$\$3.60 \times 0.08 =$ \$0.288 le bénéfice total.

$\$3.60 + \$0.288 =$ \$3.888, le prix de vente des 8 livres.

$\$3.888 \div 8 =$ \$0.486. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Une somme d'argent doit être partagée entre A, B et C. A doit avoir \$30 de moins que la moitié du tout; B doit avoir \$10 de moins que le tiers du tout et C doit avoir \$8 de moins que le quart du tout. Trouvez les parts et la somme totale.

Solution: Soit $12x$ la somme totale.

NOTE.—Nous supposons $12x$ et non x , parce qu'il est plus facile de prendre la moitié, le tiers et le quart de $12x$ que de x .

Alors $6x - 30$, la part d'A.

$4x - 10$, la part de B.

$3x - 8$, la part de C.

$6x - 30 + 4x - 10 + 3x - 8 = 12x$.

$13x - 48 = 12x$.

Transposant, on a:

$$13x - 12x = 48$$

$$x = 48$$

$$6x - 30 = 288 - 30 = \$258, \text{ part d'A.}$$

$$4x - 10 = 192 - 10 = \$182, \text{ part de B.}$$

$$3x - 8 = 144 - 8 = \$136, \text{ part de C.}$$

$$12x = 48 \times 12 = \$576, \text{ somme totale.}$$

2. La somme de deux nombres est 5760 et leur différence est égale au tiers du plus grand; quels sont les nombres?

NOTE.—Nous supposons $3x$ et non x parce qu'il est plus facile de prendre le tiers de $3x$ que celui de x .

Alors x , la différence des deux nombres et $3x - x = 2x$, le petit nombre.

$$3x + 2x = 5760$$

$$5x = 5760$$

$$5760$$

$$x = \frac{\quad}{\quad}$$

$$5$$

$$5760$$

$$2x = \frac{5760}{5} \times 2 = 2304, \text{ le petit nombre.}$$

$$5$$

$$5760$$

$$3x = \frac{5760}{5} \times 3 = 3456, \text{ le grand nombre.}$$

$$5$$

Solution au moyen de x et y :

Soient x le grand nombre et y le petit nombre:

$$x + y = 5760 \dots\dots (1)$$

$$x - y = x/3 \dots\dots (2)$$

Multipliant (2) par 3, on a:

$$3x - 3y = x \dots\dots (3)$$

Transposant (3), on a:

$$3x - x - 3y = 0 \text{ ou } 2x - 3y = 0 \dots (4)$$

Multipliant (1) par 2 et posant (4) de nouveau, on a:

$$2x + 2y = 11520 \dots (5)$$

$$2x - 3y = 0 \dots (6)$$

Soustrayant (6) de (5), on a:

$$5y = 11520 \dots (7)$$

d'où

$$y = 11520/5 = 2304. \text{ Rép.}$$

Substituant 2304 à y dans (1), on a:

$$x + 2304 = 5760$$

$$x = 5760 - 2304 = 3456. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Combien faudrait-il payer pour faire peindre un plancher rectangulaire de 16 pieds sur 12 pieds 3 pouces à \$0.18 la verge carrée?

Solution:— $12\frac{3}{4} \times 16 = 196$ pieds carrés, surface de la chambre.
 $(\$0.18 \times 196) \div 9 = \3.92 . *Rép.*

2. Le haut d'une échelle placée verticalement atteint une fenêtre située à 30 pieds du sol. De combien de pieds le bas de l'échelle doit-il être éloigné du bas du mur pour que le haut de l'échelle baisse de 6 pieds?

Solution:—Lorsque le haut de l'échelle aura baissé de 6 pieds, le mur, l'échelle et le sol formeront un triangle rectangle ayant pour hauteur $30 - 6 = 24$, pour hypoténuse 30 et pour base une longueur inconnue.

Soit x la base.

$$30^2 - 24^2 = x^2$$

$$900 - 576 = 324 = x^2$$

$x =$ la racine carrée de $324 = 18$. *Rép.*

3. Le rayon d'un cercle est de 26 pouces. La perpendiculaire abaissée du centre sur une corde est de 10 pouces; quelle est la longueur de la corde?

Solution:—Soit $2x$ la corde; la perpendiculaire, 10 pouces, le rayon tiré à l'extrémité de la corde, 26 pouces, et la $\frac{1}{2}$ de la corde x forment un triangle rectangle.

$$x^2 = 26^2 - 10^2 = 676 - 100 = 576$$

$x =$ la racine carrée de $576 = 24 =$ la $\frac{1}{2}$ de la corde; la corde $= 24 \times 2 =$

48. *Rép.*

4. Le côté d'un carré est de 8 pieds. Trouvez la surface du cercle circonscrit à ce carré.

Solution: La diagonale du carré inscrit est égale au diamètre du cercle circonscrit.
 $128 \times .7854 = 100.5312$ pieds carrés.

5. Un réverbère est placé à 11 pieds du pavé. Un homme de 5 pieds 10 pouces de hauteur, debout à une certaine distance du pied du réverbère projette une ombre de 7 pieds, à quelle distance se trouve-t-il du pied du réverbère?

Solution:—La verticale du réverbère au sol, 11 pieds, — la droite du pied de la verticale à l'extrémité de l'ombre de l'homme et la droite tirée de la lumière à l'extrémité de l'ombre de l'homme forment un triangle rectangle.

La hauteur de l'homme, 5 pieds 10 pouces ou 70 pouces, son ombre 7 pieds ou 84 pouces et la ligne tirée de la tête de l'homme à l'extrémité de son ombre forment un deuxième triangle rectangle semblable au premier.

Solution:—Soit x la longueur de la droite marquant la distance entre le pied du réverbère et l'extrémité de l'ombre projetée par l'homme.

Les côtés des triangles semblables sont proportionnels.

$$\text{Donc } \frac{70}{84} = \frac{11}{x} \text{ ou } \frac{5}{6} = \frac{11}{x}$$

Multipliant l'équation par $6x$, on a :

$$5x = 792$$

$$x = \frac{792}{5} = 158.4 \text{ pouces.}$$

$$158.4 - 84 = 74.4 \text{ pouces} = 6.2 \text{ pieds. } \textit{Rép.}$$

LANGUE ANGLAISE

*English Dictation and Composition***DANDIE AND THE BAD PENNY.**

Dandie was a handsome Newfoundland dog that belonged to a gentleman in Edinburgh. His master's friends, when they met him, would often give him a penny, and he would trot off to the baker's with it and buy biscuits for himself. One day Dandie met one of these gentlemen, wagged his tale, and looked up into his face, asking for a penny. The gentleman felt in his pockets; and then said, « I haven't a penny with me, Dandie, but I have one at home. » Some time after he had returned home, a noise was heard at the front door of his house. The servant went and opened it, when in rushed Dandie for his penny. The gentleman thought he would play him a trick, and gave him a bad penny. Dandie went as usual to the shop; but the baker finding the penny was bad, refused to give anything for it. Dandie disgusted at this, returned to the house. When he was let in, he ran up to the gentleman who had given him the penny, dropped it at his feet, departed indignantly, with his tail in the air, and never accosted the gentleman again.

OUTLINE.—1. Dandie, a dog living in Edinburgh.

2. His master's friends gave him pennies, with which he bought biscuits.
3. Dandie met one of these gentlemen, and begged for a penny.
4. The gentleman's reply.
5. Dandie went to the house.
6. The door was opened: the dog rushed in.
7. The gentleman gave him a bad penny.
8. Dandie took it to the baker's shop: but got no biscuit.
9. He returned to the gentleman's house.
10. He dropped the penny at his feet, and departed.

Taken from Meiklejohn's Fables, Anecdotes, and Stories for teaching Composition.

A nos correspondants

Une institutrice nous écrit une longue lettre contenant de graves accusations contre plusieurs personnes. Notre revue n'a pas mission de s'occuper de ces questions. Ceux qui ont à se plaindre de certains officiers doivent s'adresser à M. le Surintendant.

Aux abonnés payants

Prière de se rappeler que l'abonnement à *L'Enseignement Primaire* est payable d'avance. Canada: \$1.25; Etats-Unis, \$1.50.

Un Joli chant Canadien

On vient de publier, paroles et musique, un joli chant canadien composé par M. l'abbé A. Fournel. La mélodie est de M. D.-A. Fontaine, N. P., de Marieville, P. Q., à qui il faut s'adresser.



MONUMENT CHAMPLAIN
Erigé à Québec en 1898

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

LES FETES DE QUEBEC

Laval

L'année 1908 restera à jamais célèbre dans les annales de Québec; c'est une date également mémorable dans l'histoire du Canada français tout entier.

Les fêtes de juin, consacrées à Mgr de Laval, ont été d'une exceptionnelle beauté. Commencées par une imposante procession du Très Saint-Sacrement, elles se terminèrent au pied du monument dévoilé la veille au milieu d'une splendeur incomparable.

L'union du peuple canadien-français et du clergé catholique ne nous était jamais apparue si parfaite que durant les trois jours inoubliables consacrés à la mémoire du premier évêque de Québec.

« Canadiennes-françaises et catholiques », tel a été le caractère des fêtes de Laval. Les deux idées si fécondes de Religion et de Patrie n'ont pas été une seule fois séparées pendant les heures délicieuses des 21, 22 et 23 juin 1908.

Et le drapeau national des Canadiens-français (le Carillon-Sacré-Cœur), synthèse éloquente et concrète de tous les sentiments qui firent battre les cœurs canadiens-français au pied de Laval, a reçu la consécration de *drapeau national* pendant ces fêtes. Arboré à profusion, occupant partout des places d'honneur, le drapeau canadien-français a été l'objet d'un triomphe spontané.

Nous souhaitons que les discussions acrimonieuses au sujet de ce drapeau cessent, et, à l'avenir que tous et chacun se rallient autour du glorieux emblème qui rappelle en même temps que l'arrivée de Champlain à Québec le 3 juillet 1608, la mémorable victoire de Montcalm, à Carillon, le 8 juillet 1758.

Champlain

Le troisième centenaire de Québec a été célébré du 19 au 31 juillet avec un éclat inouï. La présence du Prince de Galles, celle des vaisseaux de guerre anglais, français et américain et de quinze mille hommes de troupe donnèrent aux fêtes de Champlain un cachet plutôt militaire. Patronisées par le gouverneur-général, dirigées par la commission fédérale des Champs de Batailles, ces fêtes revêtirent un caractère tout simplement canadien, encore que la note canadienne-française sonna bien haut et bien fière sur les Plaines d'Abraham, aux Représentations historiques (Pageants), et à la messe solennelle célébrée au même endroit. Cette même note fut jetée d'abord aux échos de Québec dès le premier jour de la célébration par l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Cette vaillante jeunesse — les manifestants étaient au nombre de plus de trois mille — drapeau pontifical et drapeau canadiens-français en tête, allèrent déposer des couronnes au pied du monument Champlain et là, en présence de vingt mille spectateurs, quelques-uns d'entre eux firent l'éloge de Champlain et proclamèrent avec fierté et courage les aspirations de leur nationalité qui désire demeurer catholique et canadienne-française, et refuse absolument de se fusionner avec les autres éléments qui habitent le Canada.

De toutes les splendeurs qui furent données en spectacle durant les fêtes du Troisième centenaire, rien ne surpassa les Spectacles historiques, la messe en plein air exceptée.

Ces spectacles historiques, d'une conception grandiose, sublime comme notre histoire, firent revivre, sur un site incomparable et avec une dignité, un naturel et un talent admirables, les plus belles pages qui marquèrent la domination française au Canada. Jamais nous nous sommes senti plus fier d'être canadien-français que le jour où nous assistâmes aux représentations historiques; et jamais aussi, croyons-nous, les nombreux Anglais des différentes provinces du Canada présents aux fêtes de Cham-

plain n'avaient appris à nous connaître sous un jour aussi glorieux pour notre nationalité.

Et quelle leçon vivante d'histoire pour tous que les représentations des scènes de de Jacques Cartier, Champlain, Marie de l'Incarnation (1), Dollard, Frontenac!

L'esprit religieux et vraiment national qui animent les premières pages de notre histoire avait été scrupuleusement respecté. Aussi, c'est avec un profond respect que d'immenses auditoires assistèrent tour à tour aux représentations.

Le Prince de Galles, durant son séjour à Québec, a témoigné beaucoup de sympathie à la population canadienne-française. Dans tous ses discours, il a fait preuve d'un grand tact : c'est en français que Son Altesse royale a répondu, au pied du monument Champlain, à l'adresse présentée par le maire de Québec.

Lord Grey aurait pu imiter la réserve du futur héritier de la Couronne britannique. Dans un discours prononcé pendant un banquet, à la citadelle, le gouverneur-général a cru devoir parler à diverses reprises de la *fusion des races* au Canada.

Nous sommes bien pour l'*union*, mais la *fusion*, jamais!

D'ailleurs, la veille du jour où ce discours fut prononcé, l'honorable M. A. Turgeon, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, avait répondu d'avance avec fierté à l'appel intéressé de notre habile gouverneur. Parlant en présence du Prince de Galles, au pied du monument Champlain, M. Turgeon s'est écrié : « chaque élément, chaque groupe ne peut se développer qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. » Puis l'orateur ajouta immédiatement après, en parlant du groupe canadien-français : « Ne cherchez pas à le séparer de son passé, à lui donner une autre âme, car suivant un mot justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés. »

En effet, plus que jamais veillons sur notre trésor national. *Restons ce que nous sommes*, si non, nous cesserons d'être respectés. Pas de fusion! pas de mariage mixte, où les sacrifices seraient tout de notre côté. Méfions-nous des façons trop engageantes de certains de nos prétendants.

Les fêtes de Champlain auront eu, somme toute, le très appréciable avantage de révéler à plusieurs des nôtres notre véritable grandeur et de mieux nous faire apprécier par nos concitoyens de langue anglaise.

Un fait qui mérite d'être mis en lumière c'est celui-ci : notre chant national, *O Canada! terre de nos aïeux*, a été pratiquement accepté par tous, canadiens-anglais comme canadiens-français. A cela nous n'avons pas d'objection, mais rappelons-nous, néanmoins, que ce chant admirable est avant tout canadien-français, qu'il a pour auteur deux des nôtres : le juge Routhier, les paroles, et Lavallée, la musique. C'est particulièrement pour ceux qui vivent sur les bords « du fleuve géant » que ce chant a été composé.

C. J. M.

LE CONGRES PEDAGOGIQUE DE ST-HYACINTHE

Le septième congrès pédagogique diocésain s'est tenu dans la jolie et hospitalière ville de Saint-Hyacinthe du 3 au 8 août dernier.

Les institutrices, en grand nombre, ont suivi avec intérêt les travaux du congrès. Et la bienveillante hospitalité des Révérendes Sœurs de la Présentation a laissé dans l'âme des institutrices présentes aux conférences pédagogiques un souvenir des plus agréables, et pour plusieurs, peut-être — ce que nous souhaitons — une nouvelle orientation sur le chemin de la vie.

L'honorable M. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, présidait le congrès. C'est à ce titre qu'il prononça le discours d'ouverture que nous publierons dans la prochaine livraison.

S. G. Mgr. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, assistait aussi à cette séance, ainsi que plusieurs personnages ecclésiastiques et laïques. Mgr Bernard prononça en

(1) L'arrivée des Ursulines et des Hospitalières fut particulièrement touchante.

cette circonstance un discours dont nous recommandons la lecture au personnel enseignant (1).

Au début de la séance d'ouverture, Mlles Lapierre et Turcot présentèrent des adresses remplies de nobles sentiments.

Le programme du congrès fut exécuté avec succès par les conférenciers et profit pour les auditeurs. Nous donnons ci-après le texte complet de ce programme substantiel :

PROGRAMME DES SEANCES

Premier jour.—LUNDI, 3 AOUT 1908.—7.30 heures du soir

Ouverture du congrès au couvent des Sœurs de la Présentation de Marie, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.—Discours de circonstance.

Deuxième jour.—MARDI, 4 AOUT 1908.—8.30 heures du matin

Conférence de M. l'abbé Cardin.

Sujet: Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire.

10 heures du matin

Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'école normale Laval.

Sujet: L'enseignement de la langue maternelle.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence par le même.

Sujet: Continuation du même sujet.

Troisième jour.—MERCREDI, 5 AOUT 1908.—8.30 heures du matin

Conférence par M. J. Ahern, professeur à l'école normale Laval.

Sujet: Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire élémentaire.

10 heures du matin.

Conférence par le même.

Sujet: Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire intermédiaire.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. Adj. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval de Québec.

Sujet: Le parler français à l'école primaire.

Quatrième jour.—JEUDI, 6 AOUT 1908.—8.30 heures du matin

Conférence de M. F. Liénard, instituteur de Montréal.

Sujet: Leçons de choses.

10 heures du matin

Conférence de M. Th.-Blais, professeur à l'école normale Laval.

Sujet: L'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire.

(1) Cet important discours, ainsi que celui du Surintendant, sera publié dans la livraison d'octobre.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. C. Lefèvre, professeur à l'école normale Laval.
Sujet: L'enseignement du dessin à l'école primaire.

Cinquième jour.—VENDREDI, 7 AOUT 1908.—8.30 heures du matin

Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec.
Sujet: Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de discipline.

10 heures du matin

Conférence de M. J.-P. LaBarre, principal de l'École Champlain, à Montréal.
Sujet: L'enseignement de la grammaire française à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. O.-E. Dallaire, directeur de l'École d'industrie laitière, St-Hyacinthe.
Sujet: L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

Sixième jour.—SAMEDI, 8 AOUT 1908.—Clôture du Congrès

HYGIENE

DE LA PROPRETÉ CORPORELLE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

La propreté corporelle est une qualité indispensable au bien-être et à la santé. On est tenu, en justice, de pratiquer la propreté sur soi, autant pour le bénéfice du prochain que pour notre avantage à nous-même.

Est-il quelque chose de plus pénible que de vivre en contact avec des gens qui ne soignent pas leur personne? Nous en rencontrons trop souvent de ces personnes, chez qui la malpropreté est passée à l'état de maladie chronique et qui ne se doutent pas le moins du monde qu'ils constituent une véritable nuisance publique. Le commerce quotidien avec un individu qui n'est pas propre devient une véritable corvée pour celui qui a des goûts un tant soit peu délicats.

Nous devons donner à notre corps des soins particuliers, et nous devons lui prodiguer ces soins tous les jours. Un lavage superficiel des mains et de la figure est loin d'être suffisant; il faudra user de fréquents lavages de toutes les parties du corps. La tête exige des soins nombreux et délicats; les oreilles, les yeux, le nez exigent une attention de tous les jours, et la bouche, cet organe si complexe et si important, sera l'objet de la plus minutieuse surveillance.

On doit se laver les mains chaque fois que l'on entre dans la maison; on devra le faire surtout après une besogne salissante et avant de se mettre à table. Conçoit-on un spectacle plus dégoûtant que la vue de quelqu'un qui mange avec des mains sales? Au point de vue de l'hygiène, le fait de porter des aliments à sa bouche avec des mains qui ne sont pas nettes est un danger pour la santé, et nous connaissons des cas d'empoisonnement dus à cette déplorable habitude.

Un bain de pieds tous les soirs avant de se mettre au lit, est une coutume des plus louables. Cette petite opération, si simple et si facile, exerce une excellente influence sur la santé générale; on fera bien de la pratiquer régulièrement.

En outre de ces lavages partiels, il faut avoir recours aux bains et aux ablutions sur toute la surface du corps.

Les bains se prennent d'habitude le soir, avant de se mettre au lit. On prendra ces bains, froids, courts et suivis d'une légère friction. Une fois la semaine, on prendra un bain chaud, bain de toilette. A cette occasion, on emploiera du savon et l'on se frictionnera énergiquement.—Un bain froid, pris le matin, est une excellente chose. Il faudra dans ce cas, laisser s'écouler une bonne demi-heure avant de prendre son déjeuner. Il est bien entendu que l'on ne doit pas se baigner tout de suite après le repas; on attendra au moins trois heures. Le lavage des cheveux et du cuir chevelu se fera avec de l'eau chaude contenant un peu d'ammoniaque ou un peu d'alcool. On asséchera les cheveux avec une serviette bien chaude.

La propreté du corps devra avoir comme corollaire indispensable, la propreté du vêtement. Soignons particulièrement nos ongles et nos dents. Soignons notre corps, par respect pour nous-même et par déférence pour notre prochain. La propreté est la plus belle aristocratie: pratiquons cette admirable vertu et faisons-la pratiquer par ceux qui dépendent de nous.

Montmagny, Août, 1908.

J.-G. PARADIS, M. D.

Une découverte historique

Nous avons lu avec un bien vif plaisir la note qui suit, dans *La Patrie* du 19 août dernier:

Les Révérends Pères Jésuites du Collège de Saint-Boniface viennent de rendre un éclatant service, aux études historiques canadiennes.

Après de patientes recherches, ils ont retrouvé sur les bords du lac des Bois le site authentique du fort Saint-Charles que construisit vers 1730 le grand explorateur canadien-français, Gauthier de la Vérandrye.

Ce qui donne surtout du prix à cette découverte, c'est qu'on a déterré en même temps les squelettes du fils de Vérandrye, du Père Jésuite Aulneau et de leurs vingt compagnons, massacrés par les Sioux dans une île du lac des Bois, en 1736. Après cet horrible massacre, dont on peut lire le récit dans l'excellent Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest du R. P. Morice, le Sieur de la Vérandrye, avait lui-même transporté les cadavres des victimes au fort Saint-Charles, pour les y inhumer. Mais, depuis ce temps toute trace avait été perdue et du fort lui-même et du lieu de la sépulture.

L'heureuse expédition des religieux du Collège Saint-Boniface vient à point raviver le souvenir d'une de nos illustres gloires canadiennes. Le découvreur des Montagnes Rocheuses, Gauthier de la Vérandrye, mérite la reconnaissance de sa race pour ses explorations aventureuses accomplies au milieu de tant de périls et qui firent connaître pour la première fois au monde les vastes régions de l'ouest qui sont aujourd'hui l'orgueil du Dominion.

L'Ecole Ménagère de Saint-Pascal

Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir reproduire en entier le très instructif rapport sur l'Ecole ménagère de Saint-Pascal, signé par M. M.-G.-A. Gigault, J.-A. Hébert et O.-E. Dallaire: Ce rapport fait honneur aux Dames de la Congrégation, qui à l'instar de leurs nobles émules les Ursulines de Roberval, ont créé dans le beau comté de Kamouraska un centre d'enseignement ménager de premier ordre.

Voici le programme de l'Ecole ménagère de Saint-Pascal.

1° L'hygiène en général; 2° Les premiers soins en médecine préventive et curative dans la famille; 3° L'art culinaire théorique et pratique; 4° Le filage, le tissage, la coupe, la couture, la confection et la reprise des vêtements divers, etc.; 5° La comptabilité agricole et domestique; 6° L'industrie laitière; 7° L'aviculture; 8° L'apiculture; 9° L'horticulture théorique et pratique, comprenant les couches chaudes, jardins, vergers, parterres, etc.

"Les noces d'or de l'École normale Laval."

Tel est le titre d'un superbe volume de 250 pages qui vient de paraître. Cet ouvrage, orné de 40 belles gravures hors texte, comprend: l'Historique de l'École normale Laval, le Récit des Fêtes du cinquantenaire, des Souvenirs intimes et un appendice très intéressant.

En vente à l'École normale Laval, Ville-Montcalm, près Québec. S'adresser à M. W. Bussière. Prix: \$3.00, franco par la poste.

Le drapeau national des Canadiens français

Au récent Congrès des Canadiens français aux États-Unis, tenu à Providence, en août dernier, le Carillon-Sacré-Cœur a été adopté comme drapeau national. Voici le texte officiel de cette importante résolution:

Notre Association (l'Association Canado-Américaine) est animée du plus pur patriotisme. Elle entend être américaine; pleine de respect pour les lois qui nous régissent; dévouée au drapeau étoilé. Cette allégeance nous permet aussi de bénir et d'aimer le drapeau de notre cher Canada: Le drapeau Carillon-Sacré-Cœur.»

Le nouveau catalogue de la Librairie J. A. Langlais & Fils.

La maison J. A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de septembre, à tous les secrétaires-trésoriers, des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices qui en feront la demande.

Le nouveau catalogue annonce spécialement le *Petit cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr. Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; l'*Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C. J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles* par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité agricole et Domestique*, par O.-E. Dallaire, *Instruction civique* par C. I. Magnan, nouvelle édition rédigée suivant les nouveaux règlements du Comité catholique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureaux; Livres et fournitures d'écoles; le Journal d'Appel par J. N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

Adresse: La Cie J. A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph, Québec.

Feu M. Eugène Crépeau

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Eugène Crépeau, C. R., membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, décédé à Arthabaska dans les derniers jours de juin dernier.

M. Crépeau faisait partie du Comité catholique depuis 1885.

Nouvelles écoles Normales

Les nouvelles écoles de Trois-Rivières, Nicolet et Valleyfield ouvriront leurs cours de pédagogie incessamment. L'école normale de Hull n'ouvrira ses portes qu'en 1909.

Les Ursulines ont charge de l'Ecole normale des Trois-Rivières; les Sœurs de l'Assomption, celle de Nicolet et les Sœurs des S.S. N.N. de Jésus et de Marie, celle de Valleyfield.

La province de Québec possède donc maintenant huit écoles normales de filles et deux de garçons.

Bibliographie

Vie de mère Caron. — Par M. l'abbé Elie-J. Auclair, Montréal. Nous ne pouvons aujourd'hui que remercier qui de droit pour l'envoi de ce beau et bon livre. La Mère Caron est l'une des sept fondatrices et la deuxième supérieure des Sœurs de la Providence. Cette religieuse vraiment remarquable fut longtemps institutrice avant d'entrer au couvent.

En attendant une étude plus approfondie de cet ouvrage, nous offrons nos félicitations à M. l'abbé Auclair qui vient de rendre hommage d'une façon magistrale à une femme admirable par la vertu, le dévouement et l'intelligence.

« MISE AU POINT »

Sous ce titre, le *Passe-Temps* du 11 juillet dernier nous reproche d'avoir reproduit quelques vers publiés naguère dans ses colonnes, et cela sans lui en donner crédit.

Les vers en question nous furent communiqués par un jeune collaborateur, après avoir été modifiés. Nous ignorions que cette production eût déjà paru dans le *Passe-Temps*. Nous donnons volontiers crédit au confrère du morceau intitulé: *Au pied de la statue de Champlain*.

Cette pièce, qui comprend juste huit vers, a été publiée dans notre revue avec la réserve *adaptation*. Son véritable auteur est Emile Sibert.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos collaborateurs de bien vouloir se conformer aux règles de la probité littéraire.

Une école d'enseignement supérieur

Grâce au dévouement des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal sera bientôt doté d'une Ecole supérieure pour les jeunes filles. C'est au mois d'octobre prochain, dans leur nouvelle maison-mère de la rue Sherbrooke, que les Filles de l'illustre Marguerite Bourgeois ouvriront leur Ecole d'Enseignement supérieur.

Cet enseignement comprendra trois sections: la section des lettres, la section des sciences, la section du commerce. Le français et l'anglais marcheront de pair.

Les langues étrangères: l'italien, l'allemand, l'espagnol aussi bien que le latin et le grec, y seront enseignées sur demande. Des leçons d'économie sociale et politique, de droit usuel, de droit commercial rendront particulièrement intéressantes la section

« Des prêtres d'élite, dit un confrère, des professeurs éminents de l'Université, de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale ont mis au service de la future institution les lumières de leur expérience et le bienfait de leur dévouement. Elle deviendra, c'est notre espoir, ou plutôt notre conviction, un foyer de haut savoir chrétien. Nous lui souhaitons la fécondité, la force et la vie des œuvres bénies par la sainte Eglise. »

Mgr l'Archevêque de Montréal a hautement approuvé le projet que lui avait soumis la maîtresse générale des études de la Congrégation de Notre-Dame.

L'usage du tabac chez les enfants

Le Parlement fédéral a adopté, au cours de sa dernière session, une loi qui a pour but de restreindre l'usage du tabac chez les enfants. Elle décrète que tout enfant au-dessous de seize ans se rend coupable d'une offense, « s'il fume dans une rue ou dans un endroit public, ou achète ou a en sa possession, soit pour son usage ou autrement, des cigarettes ou du tabac à cigarettes, ou achète ou a en sa possession, pour son propre usage, du tabac sous toute forme autre que celle de cigarettes. »

Pour une première contravention, la loi décrète que l'enfant sera d'abord réprimandé. Pour une deuxième contravention, il sera passible d'une amende n'excédant pas une piastre, et pour toute contravention subséquente, d'une amende ne dépassant pas quatre piastres.

En vertu de la nouvelle loi, les constables, ou les personnes ayant les pouvoirs d'un constable, auront désormais le devoir de saisir toutes cigarettes ou tout papier à cigarettes, ou tabac sous toute forme autre que celle de cigarettes, qu'ils trouveront en la possession d'un enfant apparemment âgé de seize ans, s'il fume ou est sur le point de fumer dans une rue ou dans un endroit public.

Il est du devoir des instituteurs et des institutrices de faire connaître l'existence de cette loi à la jeunesse écolière et de mettre les petits garçons en garde contre les dangers de la cigarette.

Les grands disparus (I)

François Coppée et Albert Lapparant. Le premier était le poète le plus en vue de la France contemporaine, et le second l'ornement de la science française et de l'enseignement supérieur catholique.

François Coppée, après avoir vécu longtemps dans l'indifférence religieuse, s'est fait, depuis une dizaine d'années, l'héroïque défenseur du catholicisme.

Quant à M. de Lapparant, il consacra sa vie à l'étude de la géologie et comme le grand Cuvier, il ne sépara jamais le Créateur de la création, et il eut toujours le courage de proclamer hautement sa foi inébranlable dans le dogme catholique.

Le 10 juin un autre deuil est venu frapper l'Académie française: M. Gaston Boissier, son secrétaire perpétuel depuis 1885, est décédé chrétiennement dans sa villa de Viroflay, à l'âge de 65 ans.

Un autre décès que nous tenons à enregistrer, quoiqu'un peu tard, c'est celui de l'abbé Ragon, grammairien célèbre. L'abbé Ragon était à peine âgé de 55 ans. A lire sur l'abbé Ragon, l'intéressant article de M. l'abbé Camille Roy, paru dans le *Bulletin du Parler Français*, no. 10, vol. VI.

Honneur à un confrère

M. Adjudant Rivard, directeur du *Bulletin du Parler français*, a été nommé membre de la Société Royale. M. Rivard occupera le fauteuil de M. Napoléon Légendre. Nos félicitations à notre confrère.

Le comité catholique

Il y aura réunion plénière du Comité catholique le mercredi, 23 septembre.

(1) Les deux premières notes n'ont pu paraître dans le numéro de juin, faute d'espace.